



LA NOUVELLE SAISON DES EXPOS

8 pages dans le cahier Sports

La Presse

cyberpresse.ca



Coulthard s'impose devant Schumacher

Cahier Sports, page S11

Hélène Di Salvo: cent pour cent Couronne

Nathalie Petrowski, page A5



MONTRÉAL | LUNDI 2 AVRIL 2001 | LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE | 117^e ANNÉE > NO 161 > 70 PAGES > 6 CAHIERS | 60 ¢ TAXES EN SUS | EST ET NORD-OUEST DU QUÉBEC > HULL-OTTAWA > 70¢ | FLORIDE 1,75 \$ U.S.



Photo ROBERT SKINNER, La Presse

Tintamarre sympathique

Pour contrer la grisaille de l'hiver qui n'en finit plus, pour dire bonjour à la Terre qui célébrait cette semaine sa fête, une centaine de bons vivants ont déambulé du parc La Fontaine au métro Mont-Royal, hier midi. À la tête du grand Tintamarre de l'absurde, du 2^e Symfolium, Marie-Pierre Michaud et Christian Arsenaud ont fait du bruit, question de garder bien éveillée la petite foule de manifestants. L'organisateur de l'événement, François Gour, a profité du défilé pour inviter tous les participants à la grande manifestation du Sommet de Québec. Le candidat dans Mercier, Paul Cliche, a aussi fait une brève intervention.

Milosevic en détention préventive

d'après AFP et AP

BELGRADE — C'est un Slobodan Milosevic hagard qui s'est rendu hier à l'aube aux nouvelles autorités de son pays, après une résistance de plus de 24 heures et des négociations avec le pouvoir qui lui ont évité une arrestation par la force. Il a aussitôt été placé en détention préventive pour 30 jours.

Poursuivi pour crimes de guerre par la justice internationale, l'ancien président yougoslave est finalement tombé aux mains de la justice de son propre pays, six mois après avoir été chassé du pouvoir, pour abus de pouvoir et malversations financières.



Photo AP

Slobodan Milosevic

« C'est fini, Milosevic est arrêté », titrait sur toute sa une le quotidien *Ekspress Politika* qui, comme la plupart des autres journaux de Belgrade, a sorti une édition spéciale hier matin. Le

Voir MILOSEVIC en A2
Autre texte en A12

Grève générale illimitée chez Camco

Les pourparlers achoppent sur la création d'un nouveau régime de retraite

SYLVAIN LAROCQUE

LES 800 syndiqués de l'usine Camco, qui fabrique des sècheuses et des lave-vaisselle dans l'est de Montréal, ont rejeté hier les dernières offres patronales et ont voté à 86,5 % en faveur d'une grève générale illimitée qui a aussitôt débuté.

« Je suis très à l'aise avec le vote de grève », a confié Michel Tétraud, un employé comptant 27 an-

nées d'ancienneté, à l'issue de l'assemblée syndicale tenue à l'auditorium de l'école Édouard-Montpetit, près du Stade olympique.

« Ils nous traitent comme des enfants alors que c'est nous qui les avons mis au monde, a ajouté l'assembleur. Nous avons travaillé fort

Voir CAMCO en A2

Un avion-espion américain intercepté par la Chine

d'après AP et AFP

PÉKIN — Un avion-espion de la Marine américaine a dû effectuer une atterrissage d'urgence en Chine après avoir percuté ou été percuté par un des deux avions de chasse chinois venus l'intercepter au-dessus de la mer de Chine. Cet incident intervient dans un climat général de tension entre Pékin et Washington.

L'avion chinois de type F8 s'est écrasé et son pilote est porté disparu, a annoncé Pékin.

Le ministère chinois des affaires étrangères considère que « la partie

américaine a une responsabilité totale dans cet événement ». Toutefois, un haut responsable militaire américain a souligné qu'il semblait plus plausible que l'appareil américain, un avion lourd, ait été percuté par l'avion de chasse chinois, beaucoup plus maniable.

La collision a eu lieu hier matin au large de l'île de Hainan, au sud de la Chine, selon les deux parties. L'avion de surveillance électronique E-P3 Aries s'est posé sur un aéroport militaire situé sur l'île de Hainan. Il y avait 24 personnes à bord de l'appareil américain et aucune d'entre elles n'a été blessée,

selon le colonel John Bratton, porte-parole du Commandement américain dans le Pacifique à Hawaii. Pékin assure que l'équipage se porte bien et des diplomates américains font route pour Hainan pour les voir, a précisé l'ambassadeur des États-Unis, Joseph Prueher.

« Il semble que les Chinois aient perdu un avion et nous sommes désolés de ce qui est arrivé », a déclaré M. Prueher, lui-même amiral

Voir AVION en A2
Autre texte en A8

AUJOUR'HUI DANS LA PRESSE

Actuel	cahier B	Forum	A11
Arts et Spectacles	cahier C	Horoscope	E6
		Le monde	A8, A12
- horaire spectacles	C4	Loteries	A2, B8
- horaire télévision	C2	Mots croisés	C8, S10
- cinéma maison	C3	Mot mystère	C8
Auto	D9-D12	Petites annonces	
Bandes dessinées	C8	- immobilier	E5, E6
Bridge	E8	- marchandises	E6
Décès	E7	- emplois	E6
Économie	cahier D	- automobile	E6-E8
Éditorial	A10	- affaires	D6
Êtes-vous observateur		Politique	A3, A7
		Quoi faire	C8
Feuilleton	C8	Têtes d'affiche	E3

MÉTÉO Voir page S16
Ensoleillé en après-midi
Maximum 3, minimum -3



6 21924 98765 1

Les grands argentiers des Amériques en quête de recettes stratégiques

GILLES TOUPIN

OTTAWA — Dans une sorte d'avant-goût du Sommet des Amériques qui aura lieu à Québec du 20 au 22 avril prochain, 34 ministres des Finances des Amériques se réunissent demain à Toronto, dans un contexte de ralentissement de la croissance mondiale, pour tenter de faire avancer l'intégration économique de la future Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA).

Acteurs clés de ce vaste projet prévu pour l'an 2005, les ministres des Finances, dont la rencontre sera présidée par le ministre canadien Paul Martin, devront trouver des recettes stratégiques pour affronter la conjoncture actuelle et pour maintenir une stabilité indispensable à la croissance dans les deux hémisphères.

La réunion de deux jours dans la



ville reine est la quatrième réunion du Groupe des ministres de l'hémisphère occidental (MFHO) depuis la fondation du groupe lors du premier Sommet des Amériques en 1994 à Miami. Les rencontres précédentes ont eu lieu à La Nouvelle-Orléans (mai 1996), à Santiago du Chili (décembre 1997) et à Cancun (février 2000).

Cette fois, alors qu'il n'est pas écarté que les grands argentiers d'Amérique soient accueillis à Toronto par divers groupes de manifestants opposés à la mondialisa-

tion, la rencontre portera sur les incertitudes économiques actuelles. Avec une nouvelle administration au Mexique et un nouveau ministre des Finances en Argentine, les discussions viseront à fournir aux participants une « meilleure compréhension de ce qui va arriver », selon les paroles mêmes d'un haut responsable au ministère des Finances. « Chaque pays, a précisé ce dernier, éprouve actuellement le ralentissement mondial. »

Lors du Sommet des Amériques de Santiago en 1998, les États participants avaient élaboré un nombre imposant de projets qui n'ont pu véritablement aboutir faute de ressources financières. Qu'il s'agisse de la lutte contre la fraude fiscale, contre le blanchiment

Voir RECETTES en A2
Autres textes en A3



MONIQUE GIGUÈRE

Le Soleil

EN ÉQUATEUR

LUN | 3 > L'américanisation

Les floriculteurs équatoriens (deuxième secteur d'exportation du pays derrière la banane) attendent beaucoup de la création d'une zone de libre-échange des Amériques (ZLEA). Mais le directeur de la Fédération équatorienne des exportateurs est beaucoup moins optimiste : la ZLEA va accentuer le modèle existant qui est injuste et inquiétant, a confié Mauricio Pena à Monique Giguère, du *Soleil*, dans le dernier volet de son reportage sur ce pays des Andes miné par la corruption. À lire en page A6.

DEMAIN DANS LA PRESSE

Lèche-vitrine

Cinq petites secondes. Voilà ce dont dispose une vitrine pour vous séduire et vous inciter à entrer dans le magasin. « Avant, on cherchait à faire de belles vitrines », indique Marie-Ève Sauvageau, superviseuse de la présentation visuelle pour Jas Ogilvy. « Les goûts personnels des « décorateurs » prévalaient et on se préoccupait peu de l'impact sur les ventes. Mais, aujourd'hui, on doit être informé, savoir ce qui se passe à Milan, à Paris ou à Tokyo. Il faut regarder les magazines, la télé, Internet. Et surtout, il faut obtenir des résultats, même si les retombées sont parfois difficiles à calculer. »

À lire demain dans le cahier Actuel.



POUR NOUS JOINDRE

La Presse 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9
www.cyberpresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070

Nouvelles générales
general@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Éditorial, Forum
edito@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4816

Actuel
actuel@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Auto, Mon toit, Santé Voyages
aso@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4809

Quoi faire aujourd'hui
quoifaire@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Arts, Spectacles, Cinéma, Livres
arts@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4814

Économie
econo@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4809

Sports
sports@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 350-4854

Têtes d'affiche
denis.lavoie@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

RENSEIGNEMENTS (514) 285-7272
PROMOTION (514) 285-7100
COMPTABILITÉ (514) 285-6892
RECOURS (514) 285-6900

PUBLICITÉ

Les petites annonces : (514) 285-7111
Télécopieur : (514) 848-6287
Lundi au vendredi : 8 h 00 à 17 h 30
Décès et remerciements : (514) 285-6816
Lundi au vendredi : 8 h 30 à 17 h 30
Détailants : (514) 285-6931
National et Télé-Plus : (514) 285-7306
Carrières et professions, Nominations : (514) 285-7320

ABONNEMENT (514) 285-6911
abonnement@lapresse.ca
Par télécopieur : (514) 285-7039
Lundi au vendredi : 6 h 30 à 17 h 30
Samedi : 7 h à midi / Dimanche : 7 h à 11 h

Envois de publication canadienne
Contrat de vente numéro 0531650 Port de retour garanti.
(USPS003692) Champlain N. Y. 12919-1518

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

LOTÉRIES | **LA QUOTIDIENNE** > À trois chiffres : **2-8-0** > À quatre chiffres : **6-6-6-5**

SUITES DE LA UNE

MILOSEVIC

Suite de la page A1

ministre serbe de la Justice Vladan Batic a annoncé plus tard que Slobodan Milosevic avait été interrogé par un juge d'instruction qui lui a notifié son placement en détention préventive pour un mois, mais cette période pourra être prolongée sur une période maximum de six mois pour donner le temps à la justice de décider si, oui ou non, l'ancien président doit être officiellement inculpé.

L'avocat de Milosevic, Toma Fila, a déclaré qu'il déposerait un recours contre cette décision, mais il a admis qu'il avait peu de chances d'obtenir que l'ex-chef de l'État soit relâché. « J'ai dit qu'il n'est

coupable d'aucun chef d'accusation », a-t-il affirmé, ajoutant que l'interrogatoire de son client devait reprendre demain.

Vladan Batic a assuré que l'ancien maître de Belgrade était traité comme n'importe quel prisonnier. « Il a sa propre chambre », a-t-il affirmé. « On lui donnera à manger, il pourra recevoir des visiteurs, avoir ses propres vêtements et ses chaussures, de l'argent, des livres, des journaux. Il ne sera soumis à aucune forme de harcèlement physique et de pression psychologique ».

Slobodan Milosevic, l'homme qui incarne aux yeux de l'Occident

les dérives nationalistes qui ont plongé l'ex-Yougoslavie dans un bain de sang, a finalement cédé aux pressions des nouveaux dirigeants de Belgrade, sommés par la communauté internationale de faire un geste de bonne volonté.

Sa reddition a été saluée par le président américain George W. Bush comme une « première étape » devant conduire à un procès pour crimes de guerre devant le Tribunal pénal international (TPI) de La Haye, un commentaire repris en chœur par la majorité des chancelleries. Le premier ministre Jean Chrétien s'est en outre dit heureux d'apprendre l'arrestation de

« l'homme responsable d'une grande partie des malheurs qui se sont abattus sur les Balkans ». « Cela prouve l'engagement du président Kostunica et des autres dirigeants démocratiques envers le principe de la primauté du droit, de même que le sérieux avec lequel ils traitent le besoin de tenir le régime de Milosevic responsable pour ses crimes. »

Le refus persistant de Belgrade d'envoyer Slobodan Milosevic à La Haye a suscité une nouvelle mise en garde du TPI. Tout en accueillant la reddition de l'ex-président comme un signe « positif », le tribunal a réclamé « un engagement

clair et immédiat » pour qu'il lui soit livré le plus tôt possible. « Nous l'attendons pour bientôt », a déclaré hier Florence Hartmann, porte-parole du TPI, avant d'ajouter : « ce sera Milosevic à La Haye en 2001 ».

Seul Moscou s'est inscrit en faux. « Toute pression extérieure sur la direction yougoslave concernant cette affaire constituerait une ingérence dans les affaires intérieures d'un État souverain et ne pourrait qu'affaiblir la position des forces démocratiques du pays, ce qui irait à l'encontre de la stabilisation de la situation dans les Balkans », a indiqué le ministère des Affaires étrangères.

CAMCO

Suite de la page A1

pour les aider à améliorer la productivité de l'usine, et ils nous remerciant en coupant nos pensions et nos avantages sociaux. Ce n'est pas le temps de plier : plus on dit oui, plus on les aide. »

Des 696 syndiqués présents à l'assemblée, 596 ont voté contre les offres patronales. « Vu les circonstances, c'est-à-dire le lock-out de vendredi, nous avons demandé à nos membres un mandat de grève immédiat, et voyez la réponse qu'on a eue », a lancé Alain Leduc, président de la section locale 501 du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP), affilié à la FTQ.

Les négociations pour le renouvellement de la convention collective, qui venait à échéance le 4 mars, sont rompues depuis deux semaines. Les deux parties ont toutefois convenu hier d'une rencontre aujourd'hui, mais les représentants

syndicaux n'en attendent pas grand-chose.

La création d'un nouveau régime de retraite est au coeur du litige. Estimant que le régime actuel coûte trop cher — Camco y a versé 18 millions pour ses deux usines l'année dernière —, l'entreprise propose d'en créer un nouveau, auquel adhèreraient automatiquement les employés embauchés après le 4 mars 2001. L'employeur y verserait au minimum 2 % du salaire de l'employé, et jusqu'à 4 % dans le cas où ce dernier accepterait aussi d'y cotiser.

« Le régime actuel coûte de plus en plus cher et les employés ne paient rien », a expliqué le directeur des ressources humaines de l'usine montréalaise, Richard Birtz, qui reconnaît que les salariés perdront au change avec le nouveau régime s'ils décidaient de ne pas y contribuer. « L'objectif avec le nou-

veau régime, c'est au moins de cesser l'escalade des coûts et d'assurer la pérennité du système », a-t-il soutenu.

Les employés de l'usine sont de plus en plus nombreux à approcher l'âge de la retraite, aussi tiennent-ils mordicus à conserver le régime actuel. La direction de Camco assure qu'elle n'a pas l'intention de l'éliminer, mais les syndiqués craignent que l'employeur cesse de le bonifier quand une majorité d'employés seront assujettis au nouveau régime. La dernière offre patronale inclut une amélioration du régime actuel, que les syndiqués jugent insatisfaisante.

Parmi les autres points d'achoppement, on compte la question des salaires (l'employeur propose 9,5 % d'augmentation sur trois ans en incluant l'indexation), l'horaire de travail et les vacances.

La grève s'annonce longue, la

FTQ parlant même d'« une lutte à finir ». « Il n'est pas question de monnayer le régime de retraite contre les salaires ou les avantages sociaux », a affirmé le président du syndicat. « La direction n'arrête pas de nous dire que GE et Camco sont deux entités distinctes pour refuser de nous accorder l'équivalent de ce qu'ont reçu les autres employés de GE au Québec, a poursuivi M. Leduc. Pourtant, Camco appartient à GE USA dans une proportion de 51 % ».

Seule usine canadienne de sècheuses

L'usine, située à l'angle des rues Notre-Dame et Dickson, est le seul fabricant de sècheuses au Canada. Ayant décroché il y a quelques années le contrat de production de ces électroménagers pour le marché nord-américain de General Electric, elle en fabrique près d'un million

annuellement. Les sècheuses et les lave-vaisselle assemblés à Montréal sont également exportés au Chili et en Australie. Au pays, les électroménagers des usines Camco sont vendus sous les noms GE, Hotpoint et McClary, sans compter les marques de grands magasins.

Le directeur d'un magasin Brault et Martineau a estimé hier que les acheteurs d'électroménagers ne devraient pas ressentir les effets de la grève, les détaillants pouvant s'approvisionner auprès de nombreux autres fabricants. Il a toutefois reconnu que les appareils construits par Camco occupent la plus grande part du marché.

Le porte-parole de Camco n'a pas voulu préciser hier le niveau des stocks à l'usine de Montréal, mais le syndicat prétend qu'il n'est pas très élevé.

AVION

Suite de la page A1

à la retraite et ancien commandant des forces américaines dans le Pacifique. L'avion américain effectuait un vol de routine dans l'espace aérien international lorsqu'il a été intercepté par deux chasseurs chinois, a précisé le colonel Bratton.

L'EP-3 est un quadrimoteur à hélices équipé d'un matériel d'écoute permettant de capter les signaux radio et de surveiller les stations radar. La collision semble avoir été accidentelle et les Chinois n'ont pas contraint l'avion à se poser, a précisé le colonel Bratton.

Les États-Unis ont dit espérer dans un message au gouvernement chinois qu'il « ne portera pas atteinte à l'appareil et respectera le bien-être et la sécurité de l'équipage en accord avec les pratiques internationales, permettra rapidement toute réparation nécessaire à l'appareil et facilitera le retour immédiat de l'avion et de son équipage ».

Cet incident survient presque un an après que deux chasseurs chinois F-8 se furent approchés d'un

autre avion-espion américain. Le Pentagone avait alors minimisé la portée d'un incident « pas particulièrement inhabituel ».

La nouvelle confrontation intervient alors que les relations entre les deux pays se sont tendues depuis l'entrée en fonction en janvier du républicain George W. Bush. Ce dernier doit se prononcer prochainement sur une éventuelle vente d'armement de haute technologie à Taiwan, qui suscite une très vive opposition de Pékin. La Chine, qui revendique l'île « rebelle » de Taiwan, craint en effet que la livraison de quatre contre-torpilleurs américains équipés de systèmes ultramodernes radar Aegis, accroisse considérablement la défense antimissiles de Taiwan et renforce les liens militaires entre Washington et Taïpeh.

Selon Nick Cook, spécialiste des questions d'aviation au *Jane's Defense Weekly*, hebdomadaire britannique faisant autorité en la matière, les Américains effectuent régulièrement des missions de reconnaissance avec des appareils comme

l'EP-3 afin de surveiller les activités militaires chinoises. L'EP-3 serait ainsi capable d'intercepter les liaisons radio, radar, téléphoniques, les envois de courriels et de télécopies. Il est de taille équivalente à celle d'un avion commercial de 150 places comme le Boeing 737.

L'avion avait décollé de la base aérienne de Kadena à Okinawa (Japon), a précisé l'armée américaine. Il est basé habituellement dans le port de guerre de l'île Whidbey dans l'État de Washington.

Selon Bates Gill, spécialiste de la Chine à la Brookings Institution de Washington, ce pays agit comme n'importe quelle puissance militaire en s'efforçant de dissuader « les activités dirigées en direction de son espace aérien ». Vu de Pékin, affirme-t-il, cet accident est une « petite victoire » dans la mesure où l'appareil américain a été contraint d'atterrir.

Selon un universitaire chinois, ce genre de rencontre en plein ciel entre avions-espions américains et

la chasse chinoise n'est pas rare. « Il est très courant pour la marine américaine d'envoyer des avions faire intrusion dans l'espace aérien chinois », explique Yan Xueting,

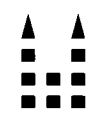
spécialiste des questions internationales à l'université Tsinghua de Pékin. « Les Chinois envoient des chasseurs pour les faire déguerpir. »



ROLEX

S E R V I C E

POUR LE BON FONCTIONNEMENT DE VOTRE ROLEX, NOUS VOUS CONSEILLONS D'EFFECTUER UNE RÉVISION COMPLÈTE TOUS LES CINQ ANS



CHÂTEAU D'IVOIRE
Depuis 1978

Pour la vente et le service Rolex

2020 rue de la Montagne • 845-4651

RECETTES

Suite de la page A1

d'argent, de la lutte contre le trafic de la drogue, contre la corruption ou qu'il s'agisse des mécanismes à mettre en place pour assainir les secteurs financiers de tout le continent et libéraliser les marchés, les ministres des Finances ont été blâmés pour n'avoir pas prévu à l'époque des ressources suffisantes pour mener à terme ces projets.

Cette fois, il semble que les États aient pris conscience de cette lacune. Ils ont chargé leurs ministres des Finances de préparer minutieusement le terrain de la ZLEA, en particulier en ce qui a trait à la libéralisation et à l'intégration des marchés financiers.

Le Canada, qui a l'avantage d'être le pays hôte de la rencontre, veut de plus défendre avec énergie

sa vision d'une répartition plus équitable des avantages de la libéralisation du commerce dans les deux hémisphères. Lors d'une entrevue récente à *La Presse*, Paul Martin a fait un acte de foi envers la ZLEA, affirmant que pour permettre l'amélioration des conditions de vie des habitants du continent, il fallait tout d'abord accroître la richesse générale. Selon le ministre, la ZLEA est l'outil idéal pour accomplir ce progrès. « Mais cela n'est pas suffisant, a-t-il confié. Il faut aussi que la ZLEA favorise l'épanouissement des programmes sociaux et toutes les autres mesures nécessaires à la répartition équitable de la richesse. »

« Une partie importante de la réunion de Toronto, affirme-t-on au

ministère des Finances à Ottawa, portera donc sur les politiques nationales qui doivent être appliquées pour maximiser ces bienfaits et les répartir équitablement. » Reste à voir où se situeront chacun des 33 partenaires du Canada dans cette aventure.

Paul Martin espère néanmoins pouvoir convaincre ses homologues que le processus qu'il a déjà entamé à Montréal le 25 octobre 2000, lors de la rencontre des ministres des Finances des banques centrales des pays du G-20, est applicable à la ZLEA. Rappelons qu'à cette occasion, tous les membres du G-20 avaient endossé le principe de l'intégration économique tout en soutenant qu'il pouvait mener à « des ruptures sociales ».

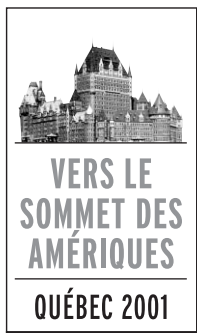
ACTUALITÉS

Installation des barricades à Québec

Presse Canadienne

QUÉBEC – Ça n'a rien d'un poisson d'avril : l'installation des barricades en prévision du Sommet des Amériques a débuté à Québec, hier, en face d'un bureau d'information touristique.

Dans l'ensemble, les travaux entrepris sur la rue Sainte-Anne, dans le Vieux-Québec, ont causé quelques désagréments aux automobilistes et aux promeneurs, mais rien de majeur. Les gens devront cependant s'y faire puisque l'installation se prolongera jusqu'au 15 avril. Lorsqu'elle sera complétée, les barricades feront quatre kilomètres.



Des blocs d'un mètre de haut s'imbriquent grâce à des glissières de métal ont été installés. Sur le dessus, des points orangés indiquent où seront percés les trous devant recevoir les poteaux d'une clôture grillagée d'une hauteur de plus de deux mètres. Le tout a déjà été surnommé le « mur de la honte ».

Incrédule, Claude Dupuis, pro-

priétaire d'une boutique, contemplait les blocs de béton. « Ils auraient pu commencer avec des endroits plus discrets qu'en face du Château Frontenac. Je ne suis pas sûr que la décision est bonne. Ce n'est pas attrayant pour personne. Et puis, ils auraient pu le faire dans les deux derniers jours, ils auraient eu le temps en masse », a-t-il lancé.

Rue Sainte-Anne, les blocs ont été placés sur le trottoir, à environ quatre mètres de la devanture de commerces qui se trouveront à l'extérieur du périmètre de sécurité établi lors du Sommet des Amériques.

Cette disposition inquiète M. Dupuis, qui habite au-dessus de son commerce. « Je fais quoi s'il y a 1000 personnes qui s'engouffrent (sur Sainte-Anne) ? Dois-je barricader ou pas ? », a-t-il demandé aux policiers et aux pompiers lors d'une réunion d'information, la semaine dernière. « On m'a répondu en me donnant le numéro 648-INFO. Une vraie farce. »

Le commerçant n'ose imaginer ce qui arrivera si un cocktail Molotov échoue dans sa vitrine. « S'ils me détruisent, c'est ma vie, toutes les énergies investies de ma carrière. »



Les travaux entrepris sur la rue Sainte-Anne, dans le Vieux-Québec ont causé quelques désagréments aux automobilistes et aux promeneurs, mais rien de majeur.

Photo Presse Canadienne

Les militants n'ont pas l'intention de se laisser intimider

Presse Canadienne

OTTAWA — Des militants rassemblés hier dans des salles de réunion du Parlement affirment que le public doit savoir qu'ils ne sont ni des vandales ni des hippies, mais plutôt des citoyens ayant le droit de manifester pacifiquement au Sommet des Amériques.

Et les quelque 250 personnes qui participaient hier à un « Parlement des peuples » affirment qu'elles n'ont pas l'intention de se laisser intimider par la présence massive de policiers prévue lors de l'événement, qui se tiendra du 20 au 22 avril, à Québec.

L'événement sur la colline parlementaire était l'occasion pour ces militants antimondialisation d'en apprendre davantage au sujet du projet de Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) et d'obtenir quelques tuyaux sur les méthodes de manifestation pacifique.

La ZLEA est l'un des principaux sujets à l'ordre du jour du Sommet des Amériques.

Certaines des personnes qui ont participé au « Parlement des peuples », hier, ont l'intention de manifester à l'extérieur des ministères des Affaires étrangères et du Commerce international, aujourd'hui, pour exiger la divulgation de textes préliminaires de la ZLEA.

Les organisateurs du sommet de Québec ont fait savoir qu'environ 6000 policiers seront mobilisés pour surveiller un périmètre de sécurité de 4,5 kilomètres érigé pour tenir les manifestants à l'écart des 34 chefs d'État présents au sommet. Une présence policière aussi importante inquiète les mouvements de citoyens qui s'opposent au projet d'accord commercial international.

L'avocat torontois Clayton Ruby a incité les participants à l'événement d'hier, parmi lesquels certains députés du Nouveau Parti démocratique et du Bloc québécois, à résister aux tactiques d'intimidation. Selon lui, le gouvernement libéral criminalise la dissidence poli-

tique au Canada en exagérant avec les dispositifs de sécurité.

L'événement le plus populaire de la journée a été le séminaire dirigé par le militant américain George Lakey, qui a fait pratiquer à la foule des exercices interactifs sur les manifestations pacifistes. M. Lakey avait été détenu par les autorités de l'Immigration à l'aéroport d'Ottawa vendredi soir, ses documents fouillés et photocopiés avant qu'on ne lui rende la liberté.

Par ailleurs, les militants sont préoccupés par la présence, lors du Sommet des Amériques, de petits groupes d'anarchistes ou d'autres individus voués au vandalisme et à la violence, qui sont susceptibles

de discréditer leur cause. Pour y faire face, des séances d'entraînement des militants antimondialisation incluait des tactiques pour maîtriser verbalement ce genre d'individus avant qu'ils ne perturbent la situation ou qu'ils ne se fassent remarquer des médias.

Ce que les militants reprochent au projet de ZLEA, c'est que les gouvernements n'ont pas dévoilé sur quoi portent les négociations. Ils veulent obtenir l'assurance que les droits de la personne, la démocratie, la protection de l'environnement et les normes du travail soient respectés à l'intérieur de tout accord commercial des Amériques.

TERRE-NEUVE

Dix-neuf mille employés du secteur public en grève

Les syndiqués réclament une hausse triennale de 15%

Presse Canadienne

SAINT-JEAN, Terre-Neuve – Terre-Neuve est aux prises depuis hier avec la pire grève des services publics de son histoire.



Photo Presse Canadienne

La ministre des Finances de Terre-Neuve, Joan Marie Aylward, a confirmé hier après-midi que les négociations étaient dans l'impasse.

exigé une hausse salariale de 24 %, alors que la demande des 2700 salariés affiliés au Syndicat canadien de la fonction publique s'élevait à 20 % sur deux ans.

Les syndiqués, dont les salaires n'ont augmenté que de 7 % au cours des 11 dernières années, réclament une hausse triennale d'au moins 15 %.

L'offre de dernière minute du gouvernement, tombée peu après le déclenchement de la grève, prévoyait une augmentation salariale de 13 % sur trois ans.

« Je les mets au défi de trouver la même chose ailleurs au pays », a commenté hier la ministre Aylward.

Elle a admis que les salariés de l'État méritent une bonification substantielle, mais a souligné du même souffle que, compte tenu du ralentissement économique en vue, la province ne peut leur consentir qu'une augmentation de 13 %.

Mais les deux syndicats ont repoussé la proposition, bien qu'elle comportât une amélioration du régime de pension satisfaisante pour le SFCP.

399\$ PAR MOIS, location 48 mois*

0\$ acompte disponible

- TRANSMISSION AUTOMATIQUE
- ENSEMBLE AGRÉMENT
- RADIO AM/FM/CD AVEC 6 HAUT-PARLEURS, 120 WATTS
- CLIMATISEUR AVEC RÉGULATEUR AUTOMATIQUE
- FREINS ABS ET À DISQUE AUX 4 ROUES
- MOTEUR V6 DE 222 CHEVAUX
- SYSTÈME ANTIVOL ET ANTIDÉMARRAGE AVEC CLÉ À PUCE
- ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 H
- TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

TOUJOURS PLUS LOIN.

ACCROCHEZ-VOUS AU POUVOIR

MAXIMA

2,8% FINANCEMENT À L'ACHAT

*Location de 48 mois pour la Maxima GXE 2001 (U4RG71 C400). Acompte ou échange équivalent de 4395\$. Limite de 24 000 km par année avec 0,06\$/km extra. Premier versement et dépôt de garantie équivalent à un versement mensuel (toutes taxes incluses) rigues à la livraison. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Sur approbation du crédit par NCFI. **Taux de financement à partir de 2,8% à l'achat pour les termes jusqu'à 36 mois. Offre d'une durée limitée. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Le modèle illustré est à titre indicatif seulement.

www.nissancanada.com 1 800 387-0122

Les coûts de l'obésité

ANDRÉ NOËL

Les maladies associées à l'obésité coûtent de plus en plus cher au Québec, affirme le groupe de recherches canadien GPI (Genuine Progress Index) dans une étude récente : 1,5 milliard de dollars par année, 1 % du Produit intérieur brut, 5 % des frais de santé.

« On estime que plus de 4000 résidents du Québec meurent chaque année de façon prématurée à cause de l'obésité, indiquent les auteurs. L'obésité est liée aux maladies cardiaques, au diabète, à l'hypertension, à l'ostéoporose, à certains types de cancer et à plusieurs autres maladies.

« Le tabagisme diminuant et les taux d'obésité augmentant rapidement, on estime que les coûts reliés à l'obésité dépasseront bientôt les coûts des maladies reliées au tabac. Les taux d'excès de poids, à des niveaux qui constituent un risque probable pour la santé, a plus que doublé au Québec, atteignant 26,5 % de la population adulte, contre 11,4 % en 1985. »

Les Québécois sont plus sédentaires que la moyenne des Canadiens, ajoutent les auteurs. En effet, seulement la moitié d'entre eux font de l'exercice régulièrement, soit trois fois ou plus par semaine. Plus du quart ne font jamais d'exercice, ou en font moins d'une fois par semaine.

C'est aussi au Québec qu'on regarde le plus la télévision, soit près de quatre heures par jour en moyenne, une demi-heure de plus que les autres Canadiens. Cette habitude contribue à l'excès de poids.

L'étude de GPI propose plusieurs solutions : des repas santé à l'école, des programmes d'éducation à l'alimentation, des activités physiques organisées à l'école ou sur les lieux de travail. Des conseils brefs et judicieux des médecins de famille ne coûtent pas cher et sont une façon efficace de maîtriser l'épidémie.

À long terme, le GPI recommande l'ajout d'étiquettes et des taxes sur les produits néfastes pour la santé, semblables aux taxes sur le tabac. Cette pratique a déjà cours dans certains États américains.

L'étude note aussi la forte corrélation entre l'excès de poids, le stress, les longues heures de travail et les mauvaises habitudes alimentaires. Les auteurs recommandent que le Québec suive l'exemple de pays européens comme la France, qui ont créé des emplois en réduisant la semaine de travail.

Le tour de taille est plus important que l'excès de poids

ANDRÉ NOËL

LES HOMMES DE plus de 40 ans qui font du ventre et ont un taux élevé de triglycérides dans le sang courent 20 fois plus de risques de développer une maladie cardiaque que les hommes plus minces, selon une étude québécoise publiée dans la dernière livraison du *British Medical Journal*.

L'endroit du corps où se loge le gras est plus important que l'excès de poids, affirment les chercheurs de l'Université Laval. Ainsi, l'accumulation de graisse autour des cuisses chez plusieurs femmes avant leur ménopause — et qui prend la forme de culotte de cheval — ne pose pas un grand danger.

En revanche, le gras abdominal augmente de façon notable les risques de développer des maladies coronariennes et le diabète de type 2, et d'en mourir, préviennent le Dr Jean-Pierre Després et ses collègues, Isabelle Lemieux et Denis Prud'homme.

Autrement dit, mieux vaut ressembler à une poire qu'à une pomme. La majorité des gros hommes ont une silhouette de pomme : les experts parlent d'obésité « androïde », ou masculine. Les femmes développent plutôt une silhouette de poire : l'obésité « génoïde », ou féminine, est moins dangereuse.

« Une femme peut vouloir se débarrasser de sa culotte de cheval pour des raisons esthétiques, pas pour des raisons de santé », signale Paul Boisvert, de la Chaire sur l'obésité de l'Université Laval. En revanche, toutes les « pommes », qu'elles soient femmes ou hommes, courent des risques sérieux de maladie mortelle.

Le docteur Després, directeur de la recherche à l'Institut de cardiologie du Québec, enquête depuis plusieurs années sur le tour de taille. Il a comparé deux groupes d'obèses qui avaient le même indice de masse corporelle (IMC), mais dont les graisses étaient réparties soit autour du ventre, soit ailleurs.

Le Dr Després et ses collègues ont découvert que 80 % des hommes de plus de 40 ans qui ont un tour de taille supérieur à 90 centimètres — et des concentrations de triglycérides (des gras) supérieures à deux millimoles par litre de sang — augmentent de façon spectaculaire leur risque de développer le diabète ou de faire un infarctus du myocarde.

Ce risque ne diminue pas même en présence d'une tension artérielle et d'un taux de cholestérol normaux et en absence de diabète. Les hommes devraient pouvoir se serrer la ceinture en vieillissant, mais c'est souvent le contraire qui se produit. Un homme d'âge moyen qui a un tour de taille de 90 cm a en général plus de tissus adipeux qu'un jeune homme de taille identique.

Par ailleurs, le seuil de 90 cm est une moyenne : il est plus inquiétant pour un petit homme. Quoiqu'il en soit, les chercheurs encouragent les médecins à apporter une attention particulière au tour de taille de leurs patients, et pas seulement aux indicateurs traditionnels de maladie.

Depuis longtemps, l'Organisation mondiale de la santé et la communauté médicale se fient à l'Indice de masse corporelle, une mesure établie en 1869. L'IMC se calcule en divisant le poids (en kilos) par la taille (en mètres) au carré. Par exemple, une personne qui pèse 90 kilos et qui mesure 1,73 mètre a un IMC de 30 (90/3 ou 90 divisé par : 1,73 x 1,73). Quand il atteint 25, l'IMC indique un excès de poids ; au-delà de 30, il marque l'obésité.

L'obésité se traite, mais ne se guérit pas, d'où l'importance de la prévention, affirme le Dr Després, qui se dit préoccupé par les mauvaises habitudes alimentaires des jeunes gens, lesquels bougent de moins en moins.

« Notre style de vie sédentaire et notre diète riche en gras saturés, en acides gras trans et en sucres raffinés sont toxiques pour notre métabolisme, concluent les auteurs. Les solutions au problème des maladies coronariennes chez les patients qui souffrent d'obésité abdominale requièrent une approche complète : activité physique et régime équilibré, comprenant plus de fruits et de légumes, moins d'aliments riches en gras et en sucres.

« Pour ce qui est de l'évaluation et du traitement du risque, on peut souhaiter que nos conclusions vont aider les médecins à identifier les patients obèses qui ont besoin d'une pharmacothérapie dirigée vers leur tour de taille, plutôt que vers une réduction de leur poids. »

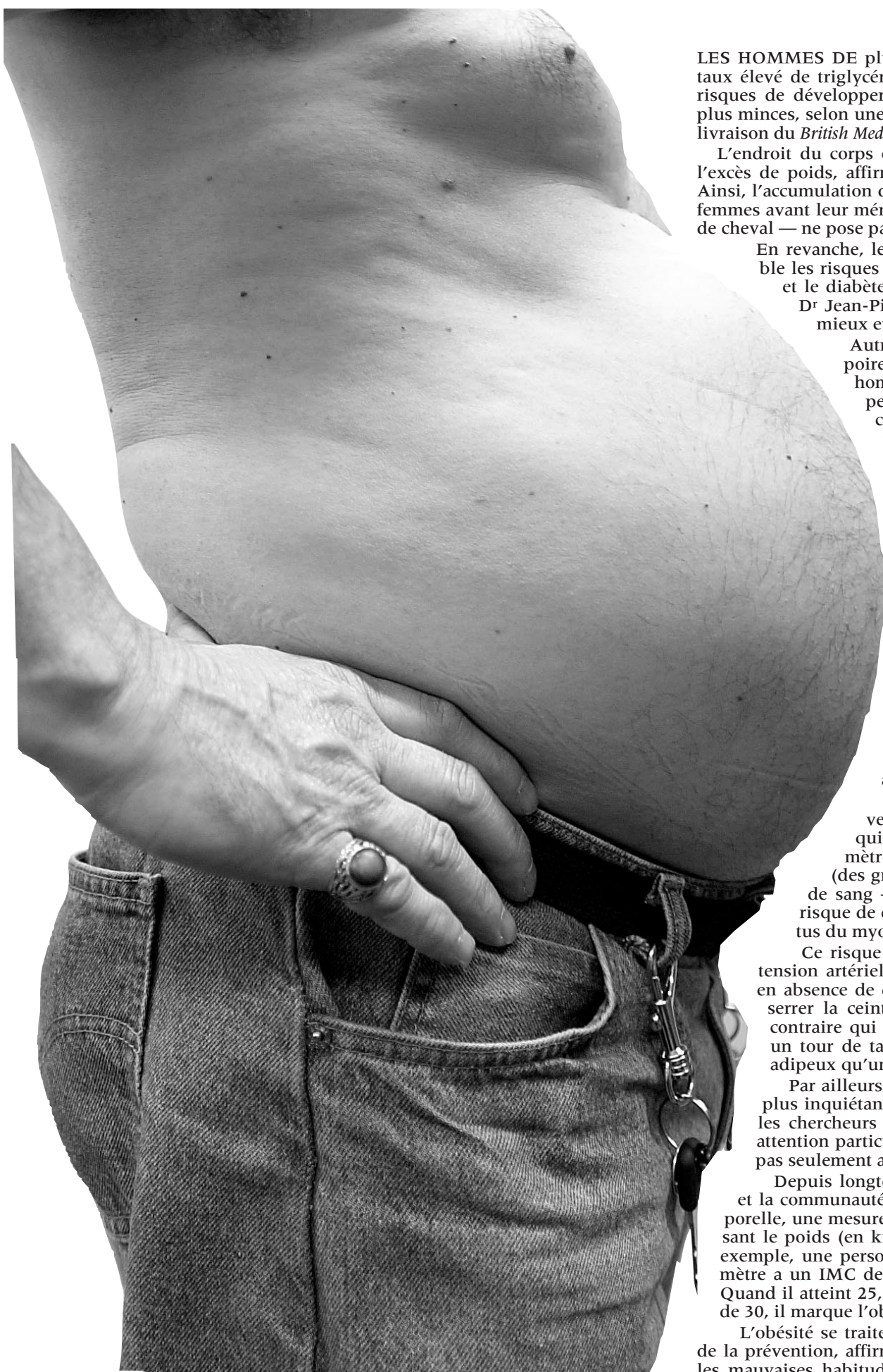


Photo ROBERT SKINNER, La Presse ©

Le Dr Després et ses collègues ont découvert que 80 % des hommes de plus de 40 ans qui ont un tour de taille supérieur à 90 centimètres — et des concentrations de triglycérides (des gras) supérieures à deux millimoles par litre de sang — augmentent de façon spectaculaire leur risque de développer le diabète ou de faire un infarctus du myocarde.

Le monde de l'asphalte surpris des annonces de Guy Chevrette

LAURA-JULIE PERREAU

ANDRÉ VAILLANCOURT, directeur général de Bitume Québec, a bien failli s'étouffer avec son café lorsqu'il a lu, à la une de *La Presse*, que le ministre des Transports Guy Chevrette compte donner la préférence au béton pour la réfection des certaines autoroutes québécoises.

« J'ai de la misère à croire que Guy Chevrette a dit ça. Nous l'avons rencontré et nous lui avons expliqué tous les avantages de l'asphalte, même sur les autoroutes. Il devait nous revenir là-dessus avant de prendre quelque décision que ce soit », s'exclamait le grand supporter de l'asphalte, alors qu'il terminait l'installation de son kiosque au Congrès annuel de l'Association québécoise du transport et des routes (AQTR).

« J'ai beaucoup de respect pour le ministre, mais j'aimerais seulement savoir comment il est arrivé à cette conclusion ! Nous lui avons pourtant bien démontré que l'asphalte est plus économique, plus confortable pour les automobilistes et qu'elle peut durer beaucoup plus longtemps », argumentait-il, en ajoutant qu'il préfère d'abord parler avec Guy Chevrette avant de sauter aux conclusions.

Les informations que M. Chevrette a livrées à *La Presse* sont d'ailleurs encore partielles. Il a avoué préférer le béton sur les tronçons de route où la circulation est plus dense et les camions lourds plus nombreux, mais n'a avancé aucun chiffre pour l'instant.

Les fervents du béton ont suggéré au ministre d'utiliser ce matériau, qu'ils estiment plus durable, sur 5 % des routes. Avant d'exprimer ses commentaires, l'Association canadienne du ciment préfère aussi attendre le verdict officiel de Guy Chevrette.

Les annonces tant attendues pourraient bien avoir lieu dès aujourd'hui puisque le ministre des Transports rencontrera les membres de l'AQTR en congrès à Laval jusqu'à demain.

Le nouveau président de cette organisation, l'ingénieur Micheal De Santis, croit que les premiers échos ministériels concordent avec les constats des spécialistes du transport. « Il y a eu une expérience dans la région de Montréal sur l'autoroute 40, près du pont de l'Île-aux-Tourtes, avec du béton. Ça fait sept ans que le béton est là et il performe (sic) bien. Par contre, il existe de l'asphalte drainant qui atténue le bruit. C'est très intéressant pour les régions urbaines », expliquait M. De Santis hier.

Le sujet principal du congrès, qui a lieu au Centre de congrès Sheraton Laval, sera les alliances entre le privé et le public dans la construction et la réfection du réseau routier. Des spécialistes français viendront partager leur expérience. À la suite de cette rencontre, les membres de l'AQTR formuleront une liste de recommandations qu'ils feront parvenir au gouvernement Landry.



Photo Photothèque La Presse ©

Walter Stadnick pourrait rester derrière les barreaux en Jamaïque pendant environ un mois, jusqu'à ce que tous les documents relatifs à son extradition soient prêts.

Un Hells arrêté en Jamaïque

Presse Canadienne

WINNIPEG — Recherché mondialment, Walter Stadnick, le leader des Nomads de Hamilton, affiliés aux Hells Angels, a finalement été arrêté le week-end dernier, au bord d'une piscine en Jamaïque, a indiqué la police de Montego Bay.

Selon le *Winnipeg Sun*, une équipe spéciale de policiers jamaïcains a retracé Stadnick et sa femme grâce aux informations d'Interpol, et leur a mis la main au collet tôt samedi matin, au Wyndham Rose Hall Golf and Beach Resort de Montego Bay.

Sous le coup de 13 accusations de meurtre au Canada, Stadnick est considéré comme un criminel dangereux, qui ne doit pas être laissé seul et ne pourra recevoir aucun visiteur, a fait savoir une porte-parole de la police.

Des sources habituellement bien informées ont indiqué que Stadnick pourrait rester derrière les barreaux en Jamaïque pendant environ un mois, jusqu'à ce que tous les documents relatifs à son extradition soient

prêts et qu'il puisse être traduit devant un tribunal canadien.

Stadnick était recherché depuis la gigantesque opération policière menée au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique contre les motards criminels regroupés au sein des Hells Angels, des Nomads, des Rockers et des Evil Ones. Près de 130 motards ont été arrêtés par quelque 2000 policiers, qui ont également saisi de la drogue, de l'argent et des armes à feu. Stadnick, l'ex-président des Hells Angels canadiens, était alors en vacances en Jamaïque.

Peu de temps après les raids policiers, menés à l'aube, des mandats d'arrestation étaient émis contre plusieurs motards censés être hors du pays, comme Stadnick. Les aéroports et les services d'immigration canadiens étaient en état d'alerte, à l'affût de tout criminel recherché qui tenterait de rentrer en douce au pays.

La police croit que trois motards haut placés dans l'organisation criminelle demeurent en fuite au Mexique ou dans les Antilles.



Photos de BERNARD BRAULT, La Presse ©

Micheal de Santis, président l'Association québécoise du transport et des routes.

Cent pour cent Couronne



NATHALIE PETROWSKI
RENCONTRE
HÉLÈNE DI SALVO

Avec l'énergie, la détermination et l'expérience qu'elle a, Hélène Di Salvo pourrait être une criminaliste en vue dans un gros bureau d'avocats montréalais. Elle gagnerait 200 000 \$ par année, roulerait en Audi ou en BMW, naviguerait sur un MAC portable en titane et travaillerait sur une table de verre devant des fauteuils italiens dans un immense bureau avec vue imprenable sur la montagne. Mais Hélène Di Salvo est un procureur de la Couronne. Elle ne défend pas les criminels, elle les poursuit. Dave Hilton en sait quelque chose, lui qui jour après jour fut soumis à son implacable logique.

Reste que malgré ses succès dans l'affaire Hilton et dans bien d'autres causes, Hélène Di Salvo gagne moins de 70 000 \$ par année, fait souvent des semaines de 45 heures sans charger de temps supplémentaire, n'a ni MAC ni PC, communique par boîte vocale plutôt que par courriel et opère d'un minuscule cabi sans fenêtres au palais de justice.

Depuis son arrivée en 1989, rien dans la pièce n'a changé sauf la couleur des murs qu'elle a ensoleillés de jaune. Quant aux outils mis à sa disposition, ils sont les mêmes qu'il y a onze ans : un téléphone, du papier et une poignée de crayons.

« Imaginez deux entrepreneurs qui construisent des maisons, dit-elle pour faire image. Il y a dix ans, les deux travaillaient peut-être seulement avec des scies et des marteaux. Le temps a passé, les techniques ont évolué. Un des entrepreneurs a suivi le mouvement. Il s'est équipé de grues, de scies électriques, de machines hyperperformantes. Et à côté, l'autre entrepreneur continue de construire à la mitaine avec sa vieille scie et son marteau. Ariez-vous envie d'acheter sa maison ? Non. C'est la même chose pour les procureurs de la Couronne du Québec. Si ça continue, les victimes ne leur feront plus confiance et n'auront plus envie de faire appel à leurs services. Notre maison va s'effondrer. »

Cheveux noirs, yeux noirs, pull noir, pantalons et veste de cuir noir, Hélène Di Salvo, 35 ans, a ce matin le look d'une star de *La Loi de Los Angeles*, son émission fétiche pendant ses études de droit.

Elle est jolie, mince comme un fil et mince comme une fille qui a passé sa vie à faire de l'aérobic et à l'enseigner aux autres (notamment au Sporting Club du Sanctuaire pendant 7 ans). Mais surtout avec son sang chaud d'Italienne et un sens inné du théâtre qui tranche avec le style beige fonctionnaire de la maison, Hélène Di Salvo dégage le type de charisme dont raffolent les médias. C'est ce qui explique pourquoi pendant « le procès du



Photo ANDRÉ FORGET, La Presse

Hélène Di Salvo dégage le type de charisme dont raffolent les médias.

siècle », on la voyait au petit écran aussi souvent que Dave Hilton.

Ce matin, dans l'intimité de son bureau, Di Salvo est plus détendue que pendant le procès Hilton. Cela ne l'empêche pas de broyer du noir. D'abord parce que c'est le mot d'ordre en ce moment chez les procureurs québécois qui font pression sur le gouvernement pour améliorer leurs conditions de travail et combler l'écart salariale avec leurs vis-à-vis du fédéral. Mais aussi parce que Di Salvo croit passionnément et avec une ferveur quasi religieuse à son métier et qu'elle ne supporte pas de le voir aller à la dérive.

« Je suis en crise », dit-elle avec de se reprendre : « Pardon, je suis en colère. Assez c'est assez. »

« Pendant longtemps, j'ai choisi de me taire. D'abord parce que j'adore ce que je fais, mais aussi parce que nous les procureurs, nous sommes associés plutôt que syndiqués, de sorte que nous n'avons aucun pouvoir de négociation. Reste que pour qu'une fille motivée comme moi, une fille qui adore sa job et qui ne voudrait pour rien au monde la changer, pour que j'accepte de briser la con-

signe du silence, c'est le signe que ça va mal à la *shoppe*. »

À l'instant même, Hélène Di Salvo ressemble à la « méchante » qui tous les soirs à la télé pendant des semaines a accusé Dave Hilton des pires formes d'agressions sexuelles sur deux mineurs avant de finalement mettre le champion du monde K.O. J'écris « méchante » parce que c'est l'image qu'elle projetait : tout de noir vêtue, ne souriant jamais, sèche et expéditive, mitraillant jour après jour ses accusations, Hélène Di Salvo ressemblait plus à une marâtre qu'à Mary Poppins. Elle n'avait pas vraiment le choix. Vu la gravité des accusations et la popularité de l'accusé, elle se devait de présenter au public un masque d'imperturbable dureté. Dans la vraie vie pourtant, maître Di Salvo n'est ni méchante, ni dure, ni imperturbable. C'est dans les faits une fille que tout touche et tout atteint. Surtout les agressions sexuelles dont elle s'est faite une spécialité.

Après onze ans de métier, Hélène Di Salvo a gardé intacte sa faculté d'indignation.

« Une agression sexuelle, ça m'écoeure, lance-t-elle. C'est, avec

le meurtre, le pire crime de tous. Parce que les conséquences sont dévastatrices, qu'elles démolissent les gens et les marquent à vie. Ça m'écoeure quand j'ai commencé, ça m'écoeure encore aujourd'hui et j'espère que ça m'écoeurera encore dans vingt ans. »

D'aucuns diront que l'indignation d'un procureur est à la fois sa force et sa faiblesse. Sa force parce qu'un procureur indigné est en effet le meilleur ami d'une victime. À la longue toutefois, à force de faire corps avec les victimes et de ne voir la vie qu'à travers la lorgnette de la victimisation, il peut arriver qu'un procureur bascule dans l'intolérance et la répression. Hélène Di Salvo n'en est pas là. Reste que sa rage est réelle et pas fabriquée. À un point tel qu'on pourrait avoir l'impression que la procureure a été elle-même agressée dans une vie antérieure et qu'elle a inconsciemment choisi son métier pour régler ses comptes avec le passé.

Il n'en est rien.

Hélène Di Salvo a grandi à l'italienne dans une famille qu'elle décrit comme unie, équilibrée et traditionnelle entre une mère québécoise et un père né ici mais d'origine italienne. Chez les Di Salvo, les trois enfants étaient des petits rois choyés, aimés, envoyés à l'école privée, même si papa, un technologue chez Nortel Telecom, ne faisait pas des millions.

« Jusqu'à maintenant la vie a été très bonne avec moi et ne m'a pas envoyée de claques, clame-t-elle. J'ai toujours été aimée, encouragée. J'ai toujours obtenu ce que j'ai

voulu. La misère humaine, je ne savais pas ce que c'était avant d'être embauchée par la Couronne. » Cette année-là, autant dire que Di Salvo est tombée de haut. Du jour au lendemain, la petite princesse italienne qui avait décidé de devenir procureure à 15 ans après avoir visité le palais de justice avec son école, a été précipitée dans la marmite glauque de la réalité. Les femmes battues, les enfants violés et soumis aux pires sévices physiques et moraux sont devenus son lot quotidien. Tous les soirs, en quittant son bureau, elle aurait voulu pouvoir les effacer de ses pensées, tourner la page ne serait-ce que quelques heures et ne pas pleurer, mais la misère humaine ne se laisse pas écarter aussi facilement.

« Je ne travaille pas sur des *muffers*, s'écrie-t-elle, je travaille avec des êtres humains, blessés, carencés qui attendent énormément de moi. La dernière chose que je veux, c'est de les décevoir. »

Les déceptions font pourtant partie de la vie d'un procureur et pren-

nent parfois d'étranges formes. Il y a quelques années, Di Salvo a pour suivi des parents terribles pour inceste, agression sexuelle, violence et bestialité sur leurs cinq enfants. Une affaire sordide qui défraya la chronique. Les parents furent condamnés et les enfants placés en famille d'accueil. Tout semblait réglé jusqu'au jour où Di Salvo a croisé dans les couloirs du palais, deux des enfants accusés à leur tour d'agressions sexuelles sur leurs propres enfants.

Ce fut un dur coup pour elle. « Quand je les ai vus, je me suis précipitée dans mon bureau pour brailler en me disant : mission pas accomplie », raconte-t-elle.

En revanche, au lendemain de l'affaire Hilton, le coup de téléphone émue d'une mère l'a remplie de joie. Il s'agissait d'une femme victime avec sa fille d'agression sexuelle. Di Salvo avait piloté leur dossier. À l'époque, la fille de 15 ans avait annoncé à la procureure qu'un jour, elle serait avocate comme elle. Au lendemain du procès Hilton, la mère appelait pour annoncer que c'était chose faite : sa fille venait de passer son Barreau. Mission accomplie, s'est dit cette fois Di Salvo.

Même si la vie d'un procureur de la Couronne n'est pas une sinécure, Di Salvo est incapable de se voir ailleurs. « Je suis cent pour cent Couronne, clame-t-elle. Je l'ai toujours été. J'ai fait mon droit précisément pour être procureur, pas avocat de la défense. Je me sentirais parfaitement incapable de défendre un agresseur ou un meurtrier. C'est pas dans ma nature. Et puis, je suis un peu idéaliste. Je ne travaille pas pour l'argent mais parce que j'aime mon métier et que j'aime être sur la ligne de feu. Tout ce que je demande, c'est d'avoir tous les outils pour être aussi forte que mes adversaires. Malheureusement, plus ça va et plus le rapport de force est inégal. »

En attendant son ordinateur, la mise à jour des livres de jurisprudence et peut-être une augmentation de salaire, Hélène Di Salvo combat l'essoufflement en s'entraînant et en jouant au golf, sa deuxième grande passion dans la vie. Celle qui se dit zéro féministe, zéro maternelle mais cent pour cent Couronne et qui se fait un honneur de défendre la veuve et l'orphelin, est sur le point d'entreprendre une difficile et délicate cause : celui d'une veuve justement, victime d'un mari violent, qu'elle a tué de plusieurs coups de couteau. Le procès risque d'être fascinant à suivre et de mettre à rude épreuve l'idéalisme de la missionnaire de la Couronne. Que faire en effet quand la victime qu'un jour on aurait pu défendre est devenue un bourreau ? La suite prochainement au petit écran.

« Une agression sexuelle, ça m'écoeure. C'est, avec le meurtre, le pire crime de tous. Ça m'écoeure quand j'ai commencé, ça m'écoeure encore aujourd'hui et j'espère que ça m'écoeurera encore dans vingt ans. »



À ce prix-là, vous serez nombreux à sortir des sentiers battus.

► LA CLASSE E. À PARTIR DE 67 990 \$*

Une réputation des plus catégoriques de la monotonie qui congestionne nos rues, la Classe E a été accueillie comme une belle originale dès que ses phares ont éclairé le monde. C'est aujourd'hui la voiture de luxe la plus prisée qui soit

car, disons-le, aucune autre automobile ne se conduit avec autant de brio.

699 \$

Une valeur équitable

► Son attrait principal vous surprendra peut-être, à savoir sa valeur incontestable. En effet, de toutes les

voitures de plus de 27 500 \$ (U.S.) dont les coûts de possession ont été analysés par *IntelliChoice*, c'est la E320 qui a été nommée « Meilleure valeur hors tout ». Cette distinction prend en compte le prix d'achat, les frais de consommation, d'entretien et d'assurance, ainsi que la

valeur de revente du véhicule.

► La location-bail d'une nouvelle E320 est plus attrayante que jamais. Alors faites au moins un essai routier... sinon, vous risquez de ne jamais sortir des sentiers battus. Pour l'adresse du concessionnaire le plus proche de chez

vous, composez le 1 800 387-0100 ou encore, visitez www.mercedes-benz.ca.



Mercedes-Benz
L'avenir de l'automobile

Entrez dans l'univers Mercedes-Benz avec les articles griffés du catalogue *La Collection* en visitant www.mercedes-benz.ca

Offre de durée limitée, sur approbation de Mercedes-Benz Crédit Canada. Chez les concessionnaires participants seulement. Chiffres basés sur un bail de 24 mois à faible kilométrage pour une E320 2001 avec valeur de reprise fixe, taux d'intérêt annuel de 5,5 % et coût d'acquisition de 67 990 \$, transport non compris. À la signature du bail, le client s'engage à verser : un acompte de 10 000 \$ (ou reprise équivalente), la première mensualité de 699 \$, un dépôt de garantie remboursable correspondant à environ un mois de location, les frais de transport et de préparation, les taxes en vigueur, et les frais d'assurance et d'immatriculation. Le client accepte de faire 24 versements égaux de 699 \$, plus taxes, représentant un total de 16 776 \$ plus les frais d'assurance et les taxes en vigueur. Les frais d'assurance, d'entretien et de réparation sont à la charge du client. [Pour le Québec, voir en page 1 du contrat de bail pour plus de détails sur les termes et conditions.] Si le client décide de ne pas acheter le véhicule en fin de bail, il s'engage à rendre ledit véhicule au concessionnaire et est responsable pour tout kilométrage au-delà de 36 000 kilomètres, au coût de 20 ¢ le km, ainsi que, le cas échéant, pour tout excès d'usage et d'utilisation. [Pour le Québec, voir en page 2 du contrat de bail pour plus de détails sur les degrés d'utilisation courants et les coûts entraînés au-delà de la normale.] Le client a l'option d'acheter le véhicule en fin de bail pour la somme de 46 913 \$, plus les frais et les taxes en vigueur, sauf au Manitoba où l'option d'achat n'est pas possible. Les accessoires en option sont en sus. Le concessionnaire peut offrir un prix de location moindre. Détails complets auprès du concessionnaire. *P.D.S.F. de la E320 2001. © Mercedes-Benz Canada Inc., 2001, Toronto, Ont. Une Compagnie DaimlerChrysler

Les chefs d'État et de gouvernement de 34 pays se réuniront à Québec du 20 au 22 avril pour discuter de la création d'une zone de libre-échange de l'Alaska à la Terre de Feu, et réaffirmer leur volonté de renforcer la démocratie. En prévision de cet événement, *La Presse* et *Le Soleil* ont délégué quatre journalistes en Amérique centrale et en Amérique du Sud. Nous publions aujourd'hui la dernière tranche de la série de Monique Giguère, du *Soleil*, sur l'Équateur.

Un panier de roses à moitié vide, un autre à moitié plein !

QUITO — L'ambassadeur du Canada à Quito, John G. Kneale, n'est pas de cet avis. Mais les Équatoriens le déclarent sans ambages et tout de go. Les relations commerciales entre l'Équateur et le Canada ne dépassent guère le panier de roses.

« L'Équateur a peu d'échanges commerciaux avec le Canada. Il existe bien un peu de coopération dans les secteurs du pétrole et des mines, mais l'Équateur n'aperçoit rien au-delà du 45^e parallèle et le Canada baisse rarement les yeux vers l'Amérique du Sud pour son commerce. C'est la faute des deux », analyse le gérant général de la Banque centrale de l'Équateur, Leopoldo Baez.

Au contraire, l'ambassadeur du Canada croit que les échanges bilatéraux entre les deux pays constituent un bon commerce, bien diversifié. « En 1998, le Canada a importé pour 200 millions \$ CAN de l'Équateur et exporté pour 200 millions \$ CAN. Ce n'est pas mal pour un pays sous-développé. Sans compter qu'une partie du commerce bilatéral passe par les États-Unis », explique-t-il en entrevue.

L'ambassadeur l'admet. L'année 1998 a été une année exceptionnelle. Déjà en l'an 2000, les exportations canadiennes vers l'Équateur étaient retombées à 100 millions et les importations de l'Équateur à 122 millions.

De janvier à décembre 2000, le Canada a acheté pour 19 millions en fleurs et boutons de fleurs de l'Équateur. Mais les bananes l'emportent haut la main avec 69 millions. Suivent les crevettes, le cacao, le café, les goyaves, mangues, papayes, ananas. Côté exportation, le Canada vend du papier journal, de la machinerie lourde, de l'équipement pétrolier et minier.

Cela dit, l'ambassadeur Kneale signale que l'investissement est de loin plus important que le commerce. L'exemple fétiche, c'est l'Alberta Energy Company (AEC) qui a investi 1,5 milliard dans l'exploitation pétrolière. AEC est également partenaire dans un projet de construction d'un deuxième oléoduc. Sa participation représente 30 % de l'investissement total de 1,7 milliard.

3000 Canadiens en Équateur

Ces faibles échanges économiques n'empêchent pas 3000 Canadiens de vivre en Équateur, dont 2000 sont établis de façon permanente. Parmi les Canadiens qui ont élu domicile au pays de la banane et de la crevette, l'ambassadeur mentionne des missionnaires catholiques et protestants dont une communauté québécoise en Amazonie, et des travailleurs de l'industrie pétrolière et minière.

Si le commerce canado-équatorien n'est pas mirobolant, le Canada n'est pas davantage le premier choix des Équatoriens qui souhaitent émigrer. À peine 355 Équatoriens sur les centaines de milliers qui quittent le pays chaque année ont opté pour le Canada en 2000.

Le tourisme connaîtrait un meilleur sort. « Il y a énormément de demandes pour des visas de tourisme, assure le représentant du Canada. Pour la plupart des gens à l'aise qui veulent aller faire du ski au Québec ou visiter Toronto, Ottawa et Montréal. Beaucoup d'étudiants aussi qui profitent des vacances pour aller au Canada. En mai, la salle d'attente de l'ambassade est pleine à craquer. »

Un pays riche

L'ambassadeur Kneale en est à son deuxième séjour en Équateur. Entre 1980 et 1983, il était conseiller commercial.

Dans un élan d'enthousiasme, John Kneale déclare que l'Équateur n'est pas un pays pauvre. « Ne devrait pas être un pays pauvre », corrige-t-il. « L'Équateur est le premier producteur de bananes au monde. C'est un pays extrêmement riche en ressources naturelles, forêts, pétrole, mines, gaz naturel. Son potentiel hydraulique est immense bien qu'ironiquement, il manque d'électricité. Le problème est que ces ressources ne sont pas exploitées. Il possède un climat idéal. De la montagne à la mer, il peut cultiver n'importe quel produit agricole et ses cours d'eau foisonnent de poissons et de fruits de mer. »

Et pourtant, les chiffres de pauvreté sont alarmants. « Quatre-vingt pour cent de pauvres, dont 40 % d'indigents », note le diplomate. La richesse est entre les mains de 5 % de la population.

— FIN —

Mondialisation rime avec américanisation



MONIQUE GIGUÈRE

Le Soleil

EN ÉQUATEUR

SAM	1 > Le pays n'est pas prêt
DIM	2 > Adieu bras et cerveaux
LUN	3 > L'américanisation

QUITO — Le directeur exécutif de la Fédération équatorienne des exportateurs (FEDEXPOR), le señor Mauricio Pena, ne mâche pas ses mots. « La globalisation des marchés est un leurre. Le vrai nom de l'intégration économique continentale, c'est l'américanisation. »

Le représentant des exportateurs équatoriens va plus loin. « Il a fallu des décennies à l'Europe pour se constituer en un marché unique, constate-t-il en entrevue au *Soleil*. Le marché commun européen est le résultat d'un long processus, de décennies de négociations. En Amérique, on veut tout bâcler en moins de 10 ans. Ce n'est pas le résultat d'un consensus. C'est une figure imposée. »

Prenant l'exemple de l'abandon de la monnaie nationale, le sucre, au profit du dollar américain, il lance sur un ton scandalisé : « Ça pris cinq minutes pour dollariser l'économie équatorienne. En Europe, l'euro n'est même pas encore totalement consolidé comme monnaie commune. »

Le directeur exécutif de la FEDEXPOR, dont les 350 membres représentent 90 % de toutes les exportations de l'Équateur, estime

que la dollarisation a augmenté les coûts de production des entreprises et enlevé de la compétitivité au pays. « L'Équateur a perdu deux outils essentiels de sa politique économique, note-t-il. Le taux de change sur lequel il ne peut plus jouer et la politique monétaire dont dépendent les taux d'intérêt. »

Le señor Pena résume à quatre les avenues laissées au pays pour réduire ses coûts de production et améliorer sa compétitivité. « D'une part, tu économises tout ce que tu peux en coûts d'énergie et de matières premières. D'autre part, tu sables le personnel et tu coupes dans les salaires », soumet-il.

Conscient de la faible marge de manoeuvre des entrepreneurs quand la main-d'oeuvre spécialisée quitte le pays par milliers et que le salaire minimum gravite autour de 130 \$ par mois, le directeur de la FEDEXPOR déclare que c'est là l'illustration d'une économie minée par la corruption et fondée sur la fiscalité plutôt que sur la productivité.

« L'objectif du gouvernement des 15 ou 20 dernières années a été l'équilibre budgétaire. Le déficit zéro, explique-t-il. Priorité a été accordée à la dette extérieure au détriment des travailleurs. La corruption ajoutée à cela, le peuple en a eu ras-le-bol et le couvercle a sauté. Deux présidents ont été chassés du pouvoir : Bucaram en 1997 et Mahuad l'an dernier. Un vice-président également. D'un autre côté, des colonnes d'Équatoriens ont choisi massivement l'exode. »

Le directeur de la FEDEXPOR insiste sur la corruption. « C'est quelque chose de très grave en Équateur, répète-t-il. Une pratique très enracinée. Ça touche toutes les couches de la société et ça fait augmenter les coûts de production. »

Le señor Mauricio Pena accuse les élites du pays de « myopie ». « Malgré le coup d'État du 21 janvier 2000 qui a acculé Mahuad à la fuite et les manifestations autochtones de janvier dernier, les dirigeants n'ont rien changé à leur manière de gouverner, déplore-t-il. La corruption est toujours aussi présente et aussi grave. Je ne sais pas si ce sont les vestiges du colonialisme, mais sitôt

la crise passée, les élites sont retournées à leurs vieilles pratiques et le peuple à son attitude de soumission séculaire. »

Et il hésite entre parler de défaut ou de vertu. « Le peuple équatorien est fondamentalement pacifique, note-t-il. Jamais de violence excessive. Lors du coup d'État qui a déposé Mahuad, il n'y a eu ni prise de parlement, ni assassinat ni vandalisme. On a cherché une solution constitutionnelle. »

Même s'il la juge non souhaitable, Mauricio Pena ne condamne pas la création d'une zone de libre-échange entre les Amériques. Il pense que ça peut amener plus de transparence dans l'administration publique et plus de dynamisme dans le commerce extérieur, ce qui n'est pas sans intéresser ses membres. Mais il ne croit pas à un redressement spectaculaire de la situation.

« La ZLEA va reproduire les mêmes clivages que ceux existants, prédit-il. Les 5 % de riches vont continuer de s'enrichir et la très vaste majorité de pauvres, certains dépourvus du strict minimum, vont continuer de s'appauvrir. Ça va accentuer le modèle existant qui est injuste et inquiétant. »

En fait, le directeur de la FEDEXPOR juge la situation à ce point mauvaise en Équateur que ZLEA ou non, il est convaincu que « quelque chose va se produire » sur le plan intérieur. « Pour le moment, les Équatoriens ont choisi l'exode à la violence, constate-t-il. La question est de savoir s'ils maintiendront cette attitude ou opteront pour la confrontation armée. »

Les 350 entreprises membres de la FEDEXPOR représentent tous les secteurs de l'économie équatorienne, les bananes, les textiles, le bois, le cacao, la pêche. Mais à l'évidence même, bien avant la mondialisation, c'est la situation interne qui préoccupe les exportateurs. Au premier chef, la corruption, le manque de qualification de la main-d'oeuvre, la faible capacité concurrentielle des entreprises. Avec la dollarisation de son économie, l'Équateur ne se fait pas d'illusion. Le pays a franchi le premier pas vers son américanisation.



Photo MONIQUE GIGUÈRE, Le Soleil

La floriculture constitue la deuxième source «privée» de devises de l'Équateur. Juste après les bananes. Les exportations de fleurs atteignent un demi milliard US par année.

La floriculture fait vivre Cayambe

CAYAMBE, latitude 0,00 — Les roses cultivées sur la ligne équatoriale sont les plus rustes au monde. Avec le soleil directement sur la tête, elles poussent droit comme des piquets, leurs tiges sont plus longues, leurs boutons plus gros et leur feuilles plus grandes.

La distance entre Quito et Cayambe, c'est 80 km à travers un paysage volcanique à couper le souffle. Un panne de voiture nous oblige à prendre un bus bondé. À Cayambe, on hèle un taxi. Malgré une heure et demie de retard, elles nous apparaissent enfin les 20 serres de la Flores de Napoles.

Christian Proano, gérant général et l'un des quatre propriétaires de la plantation, est fier de ses dix hectares de roses qu'il exporte partout dans le monde, des États-Unis jusqu'à l'Australie en passant par le marché européen. Des roses rouges pour la Saint-Valentin, des roses jaunes ou roses pour les mariages, des roses crème ou orange pour les festivités d'automne.

La floriculture est une industrie importante en Équateur. Elle se classe, selon les années, au deuxième ou au troisième rang des produits d'exportation appartenant à des intérêts privés. Presque tout de suite après la banane. Quasiment sur un pied d'égalité avec les produits de la mer.

« Nous exportons pour 1,2 million \$ US de

roses par année, précise M. Proano. À l'échelle du pays, les exportations de fleurs atteignent entre 400 et 500 millions \$ US. »

Avec ses dix hectares, la plantation du señor Proano est de taille moyenne. Certaines font le double, jusqu'à 20 hectares. « On trouve des plantations de fleurs partout en Équateur, même dans les régions les plus arides, poursuit-il. Mais c'est Cayambe la plus prolifique avec 50 % de la production de tout le pays. »

Le señor Proano attribue ce succès à la nature volcanique du sol et surtout à la position de la terre par rapport aux rayons solaires. Cayambe, une ville de 300 000 habitants, campe à 2860 mètres d'altitude, latitude 0,00. En plein sur l'équateur ! Dix heures de soleil par jour. Un vrai paradis pour les fleurs.

Le copropriétaire de Flores de Napoles souligne que la durée de vie d'une rose bien coupée et bien hydratée est d'un mois. À la plantation de M. Proano, la rose coupée le premier du mois onnera six jours plus tard le salon d'une bourgeoisie européenne. Entre sept et huit jours plus tard, elle composera le bouquet de la mariée russe.

« La rose, c'est fait à 90 % d'eau. Pour qu'elle se conserve bien, il faut que la tige baigne constamment dans l'eau », note encore Christian Proano qui se targue d'utiliser

peu de pesticides et d'insecticides. Des roses quasi écologiques qu'on fumigie à l'éthanol ou au savon du pays. Parfois à la mélasse pour donner un arôme différent.

Le señor Proano s'enorgueillit du faible taux de chômage à Cayambe. « À peine 1 % des gens sont sans emploi dans la région. Ça démontre bien l'importance de la floriculture », fait-il observer.

Le gérant général de Flores de Napoles attend beaucoup de la création d'une zone de libre-échange des Amériques (ZLEA). « Cela signifie que mon marché va s'ouvrir à 800 millions de personnes, se réjouit-il. Pourvu, bien sûr, que le projet tienne ses promesses et que les barrières tarifaires soient vraiment abolies. Les conditions doivent être égales pour tous. »

Christian Proano croit également qu'un plus gros volume d'échanges va faire chuter les coûts du transport aérien, diminuer la paperasse et lui permettre de doubler sa production. « Contrairement au Pacte andin qui regroupe des pays sous-développés, la ZLEA va nous forcer à nous mesurer aux grandes puissances. Un grand marché d'un seul bloc en Amérique, ça devrait permettre de réduire les inégalités entre les pays et nous placer en meilleure position pour compétitionner avec le marché européen », espère l'optimiste exportateur dont les 120 employés gagnent 120 \$ US par mois. Plus les bonus !

L'armée canadienne a besoin de femmes et des minorités pour survivre

JOHN WARD
Presse Canadienne

OTTAWA — L'intégration des femmes et des membres des minorités dans l'armée n'est pas une expérience sociale quelconque, mais un besoin vital pour sa bonne marche et même sa survie comme institution, affirme le commandant des Forces armées canadiennes.

L'armée doit en fait attirer les recrues de la plus haute qualité de l'ensemble de la population, estime le lieutenant-général Mike Jeffery.

« À l'heure actuelle et davantage dans l'avenir, nous devons travailler de plus en plus fort pour attirer les meilleurs candidats face à une concurrence accrue, soutient le militaire dans une interview. Un coup

d'oeil sur les statistiques nous démontre que tout le monde veut mettre la main sur les jeunes gens les plus intelligents.

« On ne peut plus se satisfaire, comme dans le passé, des blancs d'origine européenne. Leur poids relatif dans la population canadienne est de moins en moins important. Il nous faut donc élargir notre base de candidats et, plus important encore, aller chercher des candidats de qualité », poursuit M. Jeffery.

Le général à la retraite Lewis MacKenzie, qui avait lancé une campagne pour attirer plus de femmes, il y a une dizaine d'années, abonde dans le même sens.

Selon lui, les Forces armées canadiennes ont vu leur nombre di-

minuer de plus d'un tiers à cause des coupes budgétaires et, aujourd'hui, il faut trouver 7000 recrues ou plus par année pour endiguer les pertes et refaire les rangs.

Toutefois, comme l'indiquait un rapport récent sur la question, l'intégration des femmes et des minorités dans l'armée est problématique.

« Plusieurs des membres des forces armées rencontrés par le comité ont fait preuve d'ignorance, à tout le moins, ou même d'intolérance, dans les cas extrêmes, quant au recrutement basé sur les principes d'équité », indiquait le rapport.

Le lieutenant-commandant Jeffery reconnaît qu'il est aussi difficile d'éliminer les comportements machistes que de convaincre un fu-

meur d'écraser, mais l'armée n'a pas le choix, ajoute-t-il.

« Une armée doit être le reflet de la société qu'elle s'est juré de défendre », affirme-t-il, en se disant tout à fait conscient de l'ampleur du défi à relever.

« Il nous faut en même temps changer la mentalité de l'institution et protéger les principes qui en sont la base. Avons-nous réellement avancé? Certainement pas aussi loin que nous l'espérons. »

Mais il est peut-être irréaliste de penser changer les mentalités rapidement, estime-t-il.

« On ne peut changer les valeurs individuelles ou la mentalité des gens tout d'un coup. Mais on peut espérer les voir modifier leur comportement plus rapidement. »

| BUDGET |

Pauline Marois et Gilles Baril en régions

CAMILLE BEAULIEU
collaboration spéciale

ROUYN-NORANDA — La ministre des Finances, Pauline Marois, et le ministre des Régions, Gilles Baril, entreprennent aujourd'hui, en démarant par Rouyn-Noranda, une tournée explicative d'un budget présenté comme particulièrement généreux pour le développement des PME et le décollage économique des régions.

« Nous effectuons une tournée du Québec pour présenter ces mesures de façon plus ponctuelle », a précisé vendredi le ministre Baril sur les ondes d'une radio régionale.

M. Baril, qui annonçait ses couleurs pour la première fois peut-être depuis sa nomination comme ministre des Régions; de l'Industrie et du Commerce; et du Tourisme, du Loisir et du Sport, assure qu'il sera « un ministre de projets. »

C'est pour contrer la tendance des entreprises de s'installer principalement dans le corridor traditionnel du Québec, la vallée du Saint-Laurent, a-t-il expliqué, « qu'on crée quasiment une zone free-tax, c'est un signal en faveur des régions-ressources ! »

La maladie de la vache folle dans la chaîne alimentaire?

Presse Canadienne

VANCOUVER — Malgré les propos rassurants d'Ottawa, la maladie de la vache folle pourrait couvrir dans la chaîne alimentaire canadienne, selon un rapport commandé par le ministère fédéral de la Santé.

On peut raisonnablement admettre que les risques d'une épidémie d'encéphalopathie bovine spongiforme (EBS) sont minces puisqu'aucun cas ne s'est manifesté et

que le Canada a pris toutes les mesures pour empêcher toute propagation de la maladie en provenance du Royaume-Uni.

Néanmoins, on ne peut écarter la possibilité de son éclosion au Canada, peut-on lire dans ce rapport émanant de l'Agence canadienne d'inspection des aliments et obtenu en vertu de la Loi d'accès à l'information.

Le ministère de la Santé soupèse encore les conclusions du rapport avant de le rendre public.

On sait que la période d'incubation de l'EBS, variante animale de la maladie de Creutzfeldt-Jacob, peut aller jusqu'à huit ans, mais la plupart des animaux de boucherie au Canada et aux États-Unis finissent à l'abattoir avant qu'on ne puisse déceler chez eux quelque symptôme de la maladie.

Du coup, « il est possible que les animaux portent l'agent infectieux sans développer la maladie jusqu'à un stade permettant de déceler des signes cliniques ou quelque infec-

tion des tissus cérébraux ».

Le Canada examine des milliers de bêtes chaque année, alors que la France et le Royaume-Uni en font autant chaque semaine.

Le bétail canadien manifestant certains symptômes fait l'objet de tests et il y a des tests effectués au hasard sur des animaux qui semblent en bonne santé.

Or, on ne peut comparer la situation au Canada à celle de l'Europe, estime Penny Greenwood, du programme de dépistage de l'EBS.

L'entarteur de Chrétien apprécié

Presse Canadienne

CHARLOTTETOWN — L'homme qui est accusé d'avoir écrasé une tarte au visage du premier ministre Jean Chrétien dit avoir été encouragé par les nombreux appuis reçus de Canadiens de toutes les régions du pays.

Evan Brown, un acteur et dramaturge de 24 ans, subit à compter d'aujourd'hui son procès pour avoir présumément agressé le premier ministre avec une tarte à la crème, au cours de la visite de M. Chrétien à Charlottetown, en août dernier.

En entrevue à son domicile, à Charlottetown, M. Brown s'est dit surpris de l'importance que les politiciens et les autorités judiciaires ont conférée à cette affaire.

Avouant avoir pensé à modifier son plaidoyer à cause de contraintes financières, M. Brown, qui a plaidé non coupable à l'accusation d'agression, a expliqué qu'il avait changé d'idée devant le soutien qu'il a reçu de la part des Canadiens.

Des partisans — d'aussi loin que la Colombie-Britannique — lui ont envoyé lettres, courrier électronique et dons pour l'aider à se défendre. L'argent reçu est suffisant pour lui permettre de payer ses frais d'avocat, a-t-il dit. Et des amis de Québec comptent organiser dans les prochaines semaines une activité visant à recueillir d'autres fonds à son intention, a-t-il ajouté.

M. Brown admet que son geste n'a pas été accueilli positivement par tout le monde. En fait, certaines des personnes qu'il a rencontrées depuis l'incident l'ont menacé physiquement, a-t-il dit.

M. Brown croit qu'il n'aurait pas dû être accusé d'agression — ce n'était pas une agression, à son avis.

M. Chrétien serrait des mains au milieu d'une foule de partisans, le 16 août dernier, au centre civique de Charlottetown, quand la tarte à la crème lui est arrivée en pleine figure. Il a d'abord eu l'air surpris, puis choqué. Ses adjoints l'ont aussitôt emmené se changer. Evan Brown a été arrêté sur les lieux.

Par la suite, M. Chrétien a plaisanté au sujet de l'incident, qui a cependant soulevé des questions sur la sécurité du premier ministre.

Deux jours sont prévus pour le procès. M. Chrétien n'y témoignera pas, l'avocat de M. Brown, Jim Hornby, ayant échoué dans sa tentative pour obtenir que le premier ministre vienne témoigner. Un juge a statué que M. Chrétien n'avait pas à comparaître, parce que cela porterait atteinte à son immunité parlementaire.

ANGLAIS
COURS AXÉS SUR LA CONVERSATION
Petits groupes : 3 à 7 personnes ; admission continue
COURS INTENSIFS à temps partiel et semi-intensifs
de jour, 25 h/semaine | matin, après-midi, soir, samedi
135 \$ à 145 \$/semaine* | 1 à 7 fois/sem. • 195 \$/30 h*
*Matériel pédagogique inclus, pas de taxes, déductible d'impôt, frais d'inscription : 40 \$

Formation en entreprise adaptée à vos besoins
Cours privés : toutes les langues

Converlang
école de langues postmoderne
accréditée par Emploi-Québec

1160, boul. St-Joseph Est, 3^e étage, Mtl
(514) 278-5309 www.converlang.com

MONDE

Arabes et Israéliens enterrent leurs morts

Le mot « guerre » se répand dans le langage régional

MARK LAVIE
Associated Press

JÉRUSALEM — Les Israéliens ont arrêté hier six membres de la Force 17, l'unité d'élite de Yasser Arafat, tandis que le climat général dans la région se dégrade jour après jour, le mot de « guerre » étant désormais employé dans les commentaires.

Après deux jours d'affrontements, les deux camps ont enterré leurs morts parmi lesquels deux enfants, un bébé israélien et un petit Arabe de 11 ans.

La police et les forces de sécurité israéliennes demeurent en état d'alerte maximum pour tâcher de contrecarrer tout nouvel attentat.

À Ramallah, Mohammed Ta-

mini, un garçon de 11 ans, n'a finalement pas survécu à ses blessures. Il avait été atteint d'une balle à l'arrière de la tête le 15 mars. Il a été enterré peu après son décès et ses funérailles se sont déroulées dans le calme dans son village. Ce week-end, les Palestiniens ont enterré sept autres personnes tuées dans des confrontations avec l'armée israélienne, funérailles qui ont donné lieu à d'imposantes manifestations anti-israéliennes samedi.

À Hébron, 3000 colons juifs et leurs partisans se sont rassemblés devant le caveau des Patriarches, lieu de culte que se partagent — difficilement — musulmans, juifs et chrétiens pour accompagner à sa dernière demeure la petite Shalhevet Pass, ce bébé tué par un tireur embusqué lundi dernier dans les bras de son père qui n'a été que blessé. Le rabbin Dov Lior a exigé du gouvernement qu'il « venge son sang ». La procession funéraire a serpenté dans les ruelles de la ville

pour arriver jusqu'à un ancien cimetière juif situé sur une colline dominant la ville.

La population arabe d'Hébron, très largement majoritaire — 130 000 Arabes contre 450 colons juifs — était confinée chez elle en raison du couvre-feu. Des jeunes Israéliens ont jeté des pierres sur des maisons, brisant quelques vitres. Une fusillade a aussi éclaté entre des Palestiniens et les forces de sécurité mais on ne signalait pas de victimes.

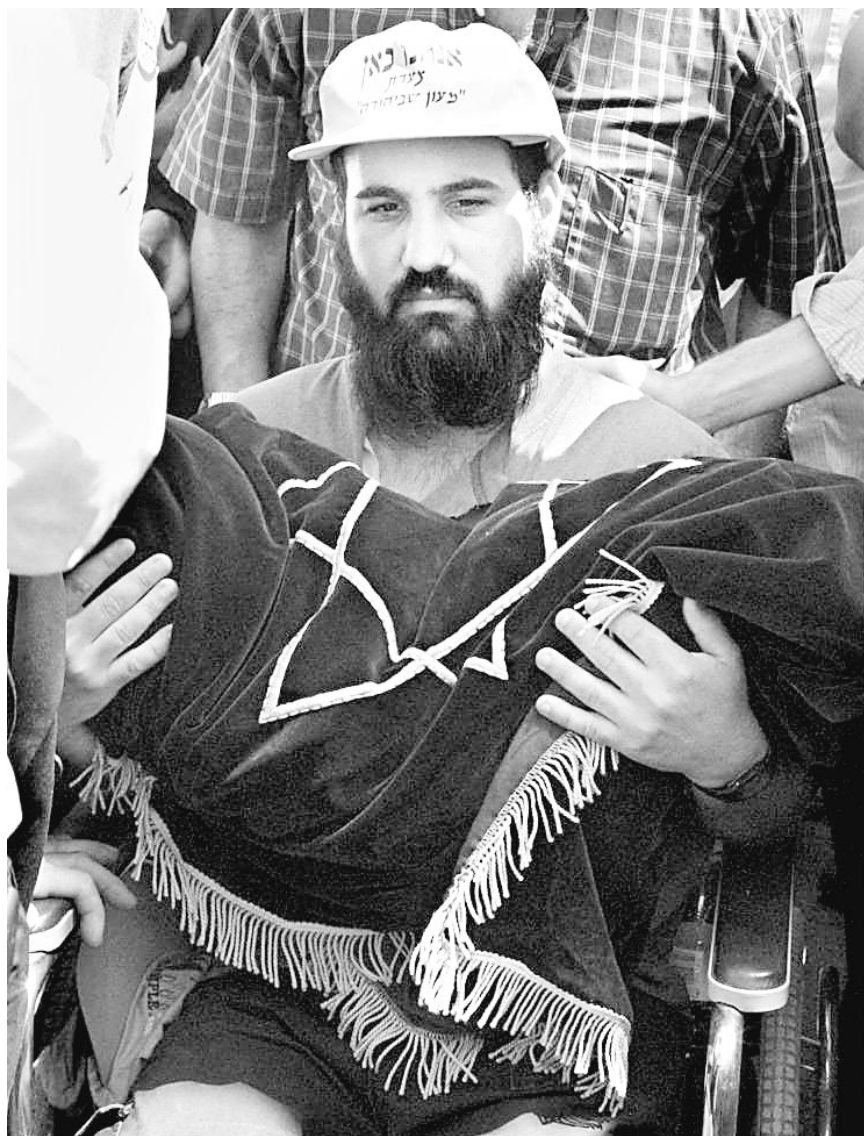
Au nord de Ramallah, à l'entrée du village de Jilijiyeh, les forces spéciales israéliennes ont arrêté six Palestiniens membres de la Force 17, dont un commandant régional de cette unité d'élite assurant la sécurité personnelle de Yasser Arafat et qui est considérée comme très bien entraînée.

Un responsable israélien a confirmé ces arrestations et a indiqué que l'un des six Palestiniens n'appartenait pas à la Force 17. Selon Ribhi Arafat, un responsable palestinien, les forces israéliennes ont pris d'assaut un barrage tenu par cette unité et ont arrêté tous ceux qui s'y trouvaient. Selon les dirigeants palestiniens, les Israéliens ont, pour ce faire, pénétré en territoire autonome, ce qui constitue une violation des accords de paix intérimaire. Pour le négociateur palestinien Saeb Erekat, cette opération « s'inscrit dans le plan d'escalade israélien ».

L'Autorité palestinienne a exigé dans un communiqué hier soir la libération des six hommes : « Cette agression représente une dangereuse escalade et une dangereuse transgression des accords signés. » Le ministre palestinien Yasser Abed Rabbo a carrément déclaré à la télévision israélienne : « Nous sommes maintenant dans une situation de guerre ouverte avec Sharon. » Selon lui, le premier ministre israélien a opté pour l'escalade tous azimuts.

Mercredi dernier, des hélicoptères israéliens avaient attaqué le quartier général de la Force 17 et des bâtiments de Ramallah et de la bande de Gaza, Israël considérant que les chefs de cette unité sont directement impliqués dans la guérilla.

Hier également, près de Jéricho, des bulldozers de l'armée israélienne ont déraciné une centaine d'oliviers afin de construire une route pour les colons juifs, selon des sources palestiniennes. Un porte-parole de Tsahal, l'armée israélienne, a reconnu pour sa part que 13 arbres avaient été déracinés. Les habitants de Ferouch Bet Dajan, un village situé près de Jéricho, ont également annoncé que l'armée israélienne avait détruit cinq maisons. La raison invoquée étaient qu'elles avaient été érigées sans permis de construire.



Le colon juif Yitzhak Pass, installé avec son ménage en territoire occupé d'Hébron, a porté en terre hier son bébé de 10 mois, présumément assassiné par un tireur palestinien embusqué. Le bébé est enveloppé d'un drap marqué de l'Étoile de David. M. Pass, blessé lors de l'attaque, est en fauteuil roulant.

Appel à bombarder la maison d'Arafat

d'après AFP

JÉRUSALEM — Le ministre israélien du Tourisme Rehavam Zeevi, du parti d'extrême droite Union Nationale, a déclaré hier avoir proposé en conseil des ministres de bombarder la maison du président palestinien Yasser Arafat à Gaza.

« Arafat fait souffrir son peuple et se promène dans le monde entier. Il faut qu'il sache que lui aussi peut être une cible. Je ne dis pas qu'il faille détruire sa résidence, mais j'ai indiqué aux membres du gouvernement que si cette résidence est touchée, cela peut porter atteinte au prestige d'Arafat », a déclaré M. Zeevi à la radio publique israélienne.

Il a précisé avoir préconisé cette mesure en riposte à la vague d'attentats palestiniens contre Israël.

Le conseiller de M. Arafat, Nabil Abou Roudeina, a critiqué « les menaces à visage découvert » de M. Zeevi, affirmant qu'elles ne feraient qu'entraîner plus de violences.

« Le gouvernement israélien est entièrement responsable de l'attitude irresponsable et des menaces directes de ses ministres », a déclaré à l'AFP à Gaza M. Abou Roudeina.

M. Zeevi, un général à la retraite de 74 ans qui porte le surnom de Gandhi, a comparé dans le passé M. Arafat à Hitler et prôné l'expulsion des Palestiniens de Cisjordanie et de la bande de Gaza.

Dix personnalités appellent Bush à changer d'avis sur Kyoto

Jimmy Carter - Mikhail Gorbatchev - Stephen Hawking - John Glenn - Walter Cronkite - Harrison Ford...

Agence France-Presse

WASHINGTON — Dix personnalités, dont les anciens présidents américain Jimmy Carter et soviétique Mikhail Gorbatchev, ont appelé dans une lettre adressée à la Maison-Blanche le président George W. Bush à revenir sur sa décision d'enterrer le protocole de Kyoto, selon *Time Magazine*.

« Aucun défi auquel nous devons faire face n'est plus important que la menace d'un changement du climat mondial... le problème est devenu urgent et il est temps de passer au consensus et à l'action »,

soulignent ces dix personnalités, dans cette lettre publiée par le magazine dans son édition à paraître aujourd'hui.

« Nous vous demandons instamment de développer un plan pour réduire l'émission aux États-Unis de gaz à effet de serre », ajoutent-ils.

Parmi les signataires figurent aussi le physicien Stephen Hawking, l'astronaute John Glenn, le journaliste Walter Cronkite, l'acteur Harrison Ford, la scientifique Jane Goodall et le président de l'entreprise Celera Genomics Graig Venter.

Bush a récemment refusé d'imposer aux entreprises américaines des limites à l'émission de dioxyde de carbone, revenant ainsi sur une promesse électorale. Il a aussi rejeté le protocole de Kyoto conclu en 1997 et signé l'année suivante par les États-Unis, sous l'administration Clinton.

Outre la publication de la lettre des dix personnalités, *Time Magazine* fait état d'un sondage selon lequel trois Américains sur quatre estiment que le réchauffement de la planète est un problème sérieux. 67 % des Américains considèrent que Bush devrait travailler sur un plan dans ce domaine

CHOC EN MER DE CHINE



Photo U.S. NAVY

Le EP-3E Aries II, l'avion espion américain qui s'est posé d'urgence dans l'île de Hainan, en Chine, après collision en vol d'un chasseur chinois, à un point indéterminé de la ligne de démarcation entre le territoire chinois et les eaux internationales, mais que les autorités américaines situent à 70 milles nautiques de Chine, en eaux internationales.

Ce lourd avion qui rôde à la frontière chinoise...

Passagers : 0 Équipage : 24

Agence France-Presse

PARIS — L'avion-espion de la marine américaine intercepté samedi par deux avions de combat chinois lors d'une mission de surveillance en mer de Chine méridionale est un quadrimoteur de type EP-3E ARIES II, version vouée au renseignement électronique de l'avion de patrouille maritime P3-Orion construit par Lockheed.

Le premier prototype de l'Orion a volé en août 1958. Cet avion, décliné en plusieurs versions, n'est plus produit depuis 1991, selon l'hebdomadaire militaire britannique *Jane's*.

Motorisé par quatre turbo propulseurs Allison T56 A 14, l'EP-3 a une envergure de 30,37 mètres, une hauteur de 10,28 mètres et peut atteindre la vitesse de 474 km / heure. Il a une douzaine d'heures d'autonomie et transporte un équipage de 24 personnes.

Cet avion-espion est doté d'un gros radar sous son fuselage. Il abrite de nombreux équipements électroniques et informatiques pour sa mission de renseignement, fondée sur l'interception des communications radio et signaux électroniques.

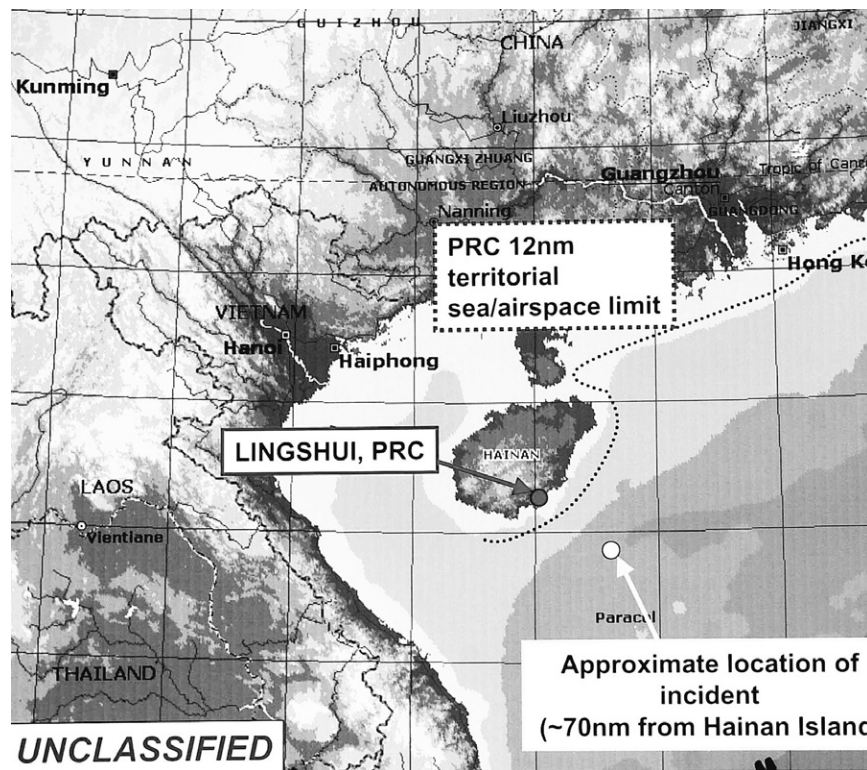


Photo AP

La carte qu'ont produite hier les autorités américaines consécutivement à la collision qui a impliqué, au-dessus de la mer de Chine, un chasseur chinois et un avion de surveillance américain. La flèche blanche indique, version américaine, l'endroit où l'accident s'est produit. La flèche noire, Lingshui, c'est l'aérodrome où l'appareil américain s'est posé en urgence, dans l'île chinoise de Hainan. Le pointillé traduit la ligne de démarcation entre le territoire chinois et les eaux internationales.

Taiwan a vraiment besoin d'un armement moderne, estime le Pentagone

d'après AFP

WASHINGTON — Une étude confidentielle de la Marine américaine estime que Taiwan a un réel besoin de moderniser son armement naval, avec l'acquisition de nouveaux navires, pour assurer sa sécurité face à la Chine, ont indiqué hier les journaux américains *New York Times* et *Washington Post*.

Selon le *New York Times*, le Pentagone, dont des officiers se sont rendus à Taïwan, estime que le système de défense taïwanais doit être renforcé de manière « significative », avec notamment des destroyers équipés de systèmes ultra-modernes américains Aegis.

Selon le quotidien *Washington Post*, qui cite un responsable du Pentagone non identifié, si l'étude conclut en effet à la nécessité

d'améliorer l'armement de Taiwan, les États-Unis peuvent cependant y répondre seulement avec la vente de navires sans y adjoindre le système radar ultra-moderne Aegis.

Le Pentagone estime que la vente de destroyers équipés de ce système, capable de suivre simultanément sur écrans l'évolution de plus de 100 avions et missiles, ne renforcera pas à court terme la défense de Taiwan, en raison du temps nécessaire à leur construction, précise ce journal.

En revanche, elle augmentera certainement la tension entre Washington et Pékin (vivement opposé à cette vente), selon le Pentagone qui préconiserait, toujours à en croire le quotidien, la solution intermédiaire d'une seule vente de navires sans système Aegis.

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse

2 avril 2001

Page A9 manquante

FORUM

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration
 GUY CREVIER > Président et éditeur
 MARCEL DESJARDINS > Vice-président et éditeur adjoint
 YVES BELLEFLEUR > Directeur de l'information ALAIN DUBUC > Editorialiste en chef

Bush le magicien



AGNÈS GRUDA
 agruda@lapresse.ca

En campagne électorale, George W. Bush s'était formellement engagé à contraindre les centrales électriques à baisser leurs émissions de bioxyde de carbone — un gaz qui contribue à l'effet de serre, considéré comme la principale cause du réchauffement climatique.

Deux mois de pouvoir ont suffi pour que le président Bush revienne sur sa promesse. Il y a dix jours, il a annoncé qu'il abandonnait l'idée d'imposer de nouvelles normes d'émission à l'industrie. Et cette semaine, coup de théâtre : la Maison-Blanche veut renier le traité de Kyoto, conclu en 1997 et engageant les pays industrialisés à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

Ce changement de cap est déplorable sur le plan écologique. Mais il révèle aussi un aspect détestable de la politique américaine, où les grands enjeux se règlent à coups de millions et de lobbying.

Le premier effort collectif visant à réduire la production de gaz à effet de serre a été enclenché au Sommet de Rio, en 1992. Cinq ans plus tard, les pays industrialisés ont accepté de baisser leurs émissions de 5 % par rapport au niveau de 1990. Restait à définir comment : c'était le but de la conférence de La Haye qui a déraillé en novembre.

Tout récemment, la responsable de l'Agence américaine de protection de l'environnement, Christine Todd Whitmann, envoyait un mémo au président Bush, soulignant que s'il ne respectait pas ses engagements, il risquait de perdre sa crédibilité. La semaine dernière, la même Mme Whitmann déclarait que les États-Unis ne sont plus intéressés à appliquer l'accord de Kyoto. Point à la ligne.

Les États-Unis produisent près du quart de tous les gaz à effet de

serre de la planète. S'ils se retirent du traité de Kyoto, la survie de cet accord est menacée. Le Canada, dont les émissions ont augmenté de 13 % depuis le Sommet de Rio, aura là un bon prétexte pour continuer à ne rien faire. L'Europe pourrait toujours aller au front toute seule. Mais la volte-face américaine aura un effet démobilisant. C'est une décennie d'efforts qui risque d'être anéantie.

Mais pourquoi cette volte-face ? L'Europe et l'Amérique du Nord ne s'entendaient pas sur les moyens à prendre pour atteindre l'objectif de Kyoto. Pas sur l'objectif lui-même. Or, pour justifier sa décision, le président Bush a prétendu que le lien entre les gaz à effet de serre et le réchauffement climatique n'a pas vraiment été établi. Pourtant, un groupe d'experts internationaux vient tout juste de publier les résultats de recherches qui, au contraire, documentent ce lien de façon plus solide que jamais.

Qu'est-il donc arrivé ? Il y a un mois, les dirigeants de l'industrie du charbon et du pétrole ont pris Washington d'assaut, raconte le *Washington Post*. Parmi eux, il y avait un certain Irl Engelhardt, président de la plus importante compagnie de charbon du pays. Il se trouve que cette compagnie a donné 250 000 \$ US aux républicains, l'été dernier. Tiens donc.

Le président Bush a annoncé son changement de cap au sujet du bioxyde de carbone dans une lettre de sept paragraphes envoyée à une poignée de sénateurs républicains. Cette lettre, dit encore le *Washington Post*, constitue le résultat des pressions concertées de quelques membres du Congrès haut placés et du lobby du charbon et du pétrole. « En une seule rencontre, écrit le journal, le président Bush a décidé qu'il s'était tout simplement trompé en croyant que le bioxyde de carbone était un polluant. »

Le bioxyde de carbone était nocif, il ne l'est plus, grâce aux arguments déployés par des amis des républicains qui ont bien sûr un intérêt au chapitre. C'est de la pure magie. Harry Potter n'aurait pas fait mieux.

Deux ministres, deux visions

Le budget de jeudi dernier était-il bien celui de la nouvelle titulaire du ministère des Finances, Mme Pauline Marois, ou encore celui de son prédécesseur, Bernard Landry ? S'il est difficile de départager les contributions de chacun, il est très évident qu'il y a un changement de ton. Le plus bel exemple, c'est la façon dont chacun a présenté ses baisses d'impôt, dans les documents fiscaux qui accompagnent le budget.

L'an dernier, pour décrire les baisses de 4,5 milliards, le document de M. Landry avait pour titre : « La réduction de l'impôt des

particuliers, des bénéficiaires pour tous les contribuables ». Et le mot qui était en gros caractères, c'était « réduction ». Cette année, pour ses cadeaux de 3,5 milliards, le document Marois proclame : « L'impôt des particuliers, le maillon charnière de l'équité sociale ». Et le mot en gros caractère, c'est « L'impôt ».

Dans le premier cas, on insistait sur des vertus des réductions, dans l'autre, sur l'importance de l'impôt. Tout est là.

A. D.

adubuc@lapresse.ca

Grosse campagne

La Terre compte aujourd'hui autant de gens trop gros que de personnes qui ne mangent pas à leur faim. Deux dossiers publiés récemment, l'un dans *La Presse*, l'autre dans *L'Actualité*, tracent le portrait suivant. L'obésité a atteint les proportions d'une épidémie mondiale, qui frappe surtout les États-Unis, où le quart de la population est considéré carrément obèse. Mais aucun pays industrialisé n'est à l'abri.

Cet embonpoint galopant ne tombe pas du ciel. Nous mangeons trop et nous avalons des portions gigantesques, servies sur des assiettes plus grandes qu'autrefois. Nous buvons trop de boissons gazeuses alors qu'une seule canette peut contenir l'équivalent de 10 à 12 cuillerées de sucre.

Il y a aussi ce que l'on ne fait pas : on ne bouge pas assez. Les enfants, rivés aux écrans de leurs jeux vidéo et de leurs ordinateurs, grossissent par manque d'exercice. Ils font partie de ce que l'on a joliment appelé la « génération XXL ».

Gros problème. Mais est-il possible de mettre des pays entiers au régime ? Le maire de Philadelphie,

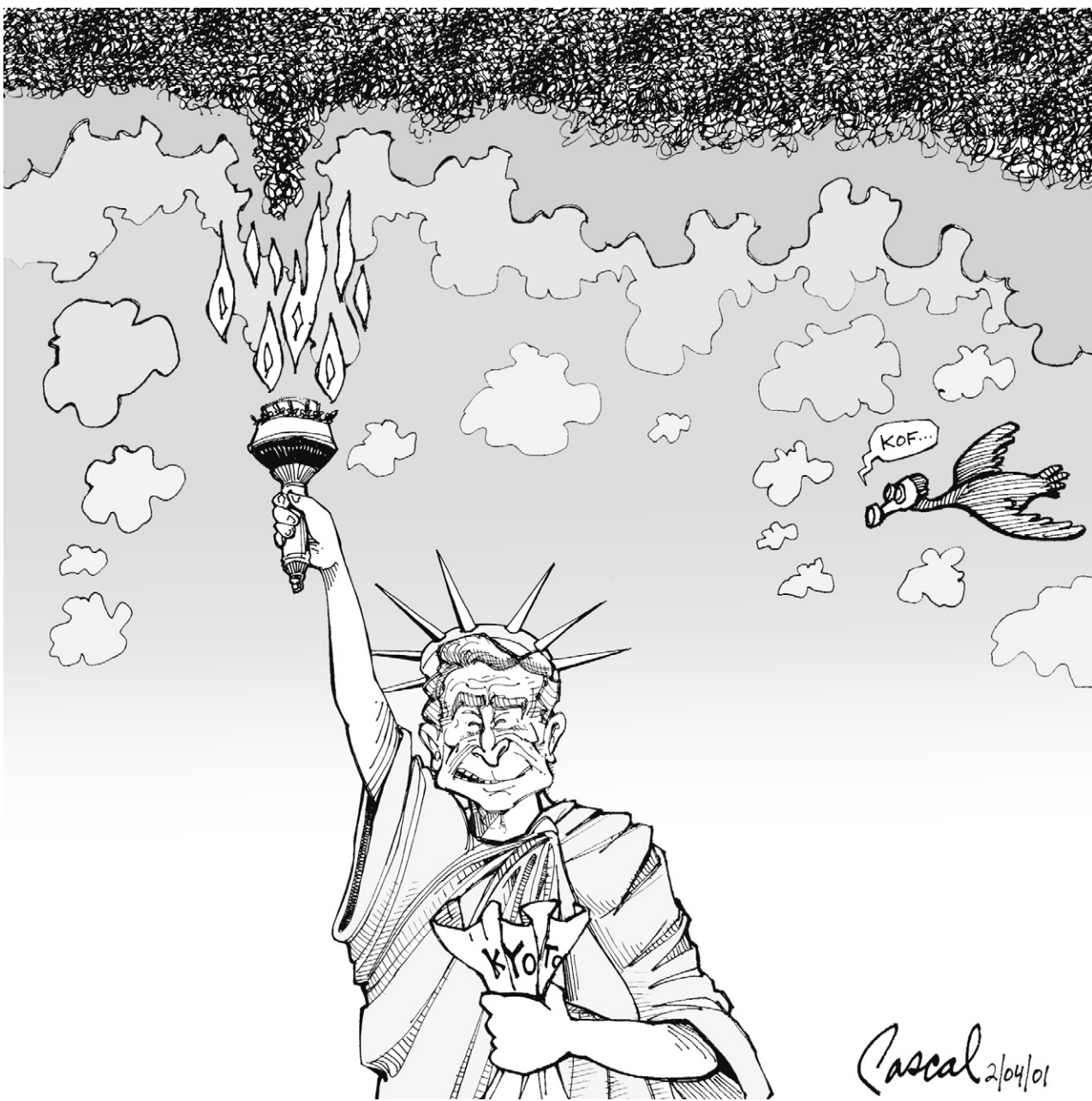
John Street, croit que oui. Il faut dire que sa ville est l'une des plus « grosses » aux États-Unis. Pour aider la population à maigrir, la Ville a installé des pese-personnes à tous les coins de rue, elle finance des cours gratuits de cuisine végétarienne ainsi que des séances d'exercices physiques dans les églises et les bureaux. Le mot d'ordre de cette vaste opération anti-graisse : inciter les habitants de la ville à perdre 76 000 kilos. Collectivement, bien sûr.

Les opposants du maire Street ont déploré que l'administration municipale consacre autant d'énergie à une chose aussi futile que la perte de poids. Pourtant, la « surcharge pondérale », façon élégante de désigner les excès de poids, provoque des problèmes de santé sérieux. Dans les sociétés les plus touchées, on note une augmentation de l'incidence du diabète, par exemple. L'initiative du maire Street a donc bien du mérite.

À quand des pesées publiques au coin de Peel et Sainte-Catherine ?

A. G.

agruda@lapresse.ca



Pascal Élie, collaboration spéciale

Cascal 2/04/01

Droits réservés

Centre-Sud : que faire aux abords du pont Jacques-Cartier ?

MARC DUTIN et PHILIPPE CÔTÉ
 Les auteurs s'expriment au nom de l'Atelier du patrimoine urbain de Montréal (APUM).

Dans le Centre-Sud, le réaménagement de la sortie du pont Jacques-Cartier révèle des tensions que l'article de Sylvain Larocque n'a fait qu'effleurer dans *La Presse*, du lundi 19 mars dernier. Car, dans ce quartier central de Montréal, nos intérêts locaux ne sont pas toujours les mêmes. Or c'est là que le bât blesse.

Ainsi, aux abords du pont, il s'agit autant de conserver une vie de quartier, de créer une entrée routière monumentale en diminuant la pollution automobile, que d'animer les ruines d'un patrimoine urbain, ce qui forme un défi à la hauteur du Centre-Sud dans le nouveau Montréal.

Rappelons la dynamique des acteurs dans le réaménagement de la sortie du pont Jacques-Cartier. On parle ici d'un secteur très résidentiel du Centre-Sud, laissé à l'abandon depuis l'Expo 67. Dans un premier temps, la Ville de Montréal a dégagé 11 millions du programme Quartiers sensibles pour relocaliser l'Atelier municipal de Lorimier et pour exproprier la partie sud de la rue Ontario en vue de créer entre Ontario et le pont un nouvel espace vert.

Depuis cette annonce, en 1999, la Table d'aménagement du Centre-Sud a entrepris un processus de consultation sur l'avenir du secteur Huron, qui est situé à la sortie du pont. Un processus inédit, qui a abouti à un sondage téléphonique et à une exposition fort innovatrice. Une longue démarche qui mériterait un prix Orange de Sauvons Montréal mais qui ne recoud pas tous les problèmes.

Cette démarche a dégagé un minimum d'objectifs devant orienter l'aménagement du secteur Huron : parc et plantation d'arbres, réduction de la congestion, passage sécuritaire pour les résidents et les cyclistes, amélioration du potentiel commercial et patrimonial de la rue Ontario, augmentation de la mixité quotidienne des usages, ce qui inclut les besoins des jeunes et l'habitation.

Actuellement, la Ville projette à court terme l'implantation d'un espace vert que tous les résidents jugent prioritaire dans ce secteur. Ce qui est compréhensible dû à l'intense pollution du pont Jacques-Cartier. Mais cette demande ne réside pas à l'analyse. Concentrer la plantation des nouveaux arbres dans un seul espace vert ne sera que cosmétique du point de vue du bruit routier et de la qualité de l'air. Pour réduire le bruit, il faudrait, selon les normes du ministère des Transports du Québec, une végétation touffue large de 30 mètres, qui ne serait aucunement sécuritaire pour un parc urbain. Pour amoindrir la charge des polluants atmosphériques produite par les 40 millions de véhicules qui utilisent le pont Jacques-Cartier annuellement, seul un arbre mature devant la porte de chaque citoyen pourrait recueillir des centaines de kilos de pous-

sière ambiante, avance de son côté le Service des parcs de la Ville de Montréal.

La remise en cause de ce projet repose sur l'amplitude des espaces verts créés à la sortie du pont et la qualité de la vie résidentielle, commerciale et nocturne du quartier. Mais le débat est aussi de savoir si l'ampleur de la congestion baissera ou augmentera. L'avenir résidentiel et commercial du quartier en dépend. Le pont Jacques-Cartier est déjà saturé et seul le nombre d'heures de congestion peut dorénavant augmenter.

Congestion et voie réservée

La Ville de Montréal va par exemple augmenter la congestion en détournant vers la rue Ontario la circulation des camions. L'AMT planifie timidement sur le pont une voie réservée aux autobus allant du centre-ville au Parc des Îles. Donc rien à l'horizon pour réduire l'intense congestion qui nuit aux Montréalais qui vivent au quotidien près des artères du pont.

Il y a aussi le gouvernement fédéral qui, par la Société des ponts, va dépenser au-delà de 150 millions pour restaurer le tablier du pont, en oubliant de planifier la réduction de la congestion, et en ne réservant, dans l'immédiat, aucun budget pour aménager ses propriétés aux abords du pont. Les travaux qui seront entrepris concernent essentiellement la fluidité de la circulation au mépris de la qualité de vie du quartier.

Signalons que la trame urbaine du Centre-Sud remonte à 1840,

tandis que le pont est ouvert depuis 1930 seulement. Or les deux cohabiteront pendant encore un siècle ! Le chantier fédéral devrait comprendre un réaménagement majeur des bretelles d'accès pour la sécurité routière des conducteurs, mais néglige l'établissement d'un lien sécuritaire pour les résidents et le passage de la nouvelle piste cyclable du pont. La nouvelle piste entre Longueuil et Montréal coûtera trois millions mais ne sera que d'un seul côté du pont : le côté ouest. Pour permettre une coulée verte de stature métropolitaine, cette importante piste vers le Parc des Îles et la Rive-Sud devra être raccordée à la Route verte québécoise et au réseau cyclable de Montréal, ce qui n'est pas encore planifié. De plus, la piste fédérale ne comportera aucun arrêt sécuritaire ni halte pour apprécier le paysage du haut du pont Jacques-Cartier. Pourquoi ?

Il reste quelques semaines pour voir l'étonnante exposition, au 1905, rue Ontario, (info. : 522 2107) et autant pour attendre la consultation publique promise par la Ville sur le rapport de la firme Arbour & Associés qui sortira en mai.

Puis cet été, tous pourront examiner le vaste terrain vague résultant de la démolition de l'Atelier municipal de Lorimier et des bâtiments de la rue Ontario en face de l'église Notre-Dame de la Guadeloupe. Souhaitons qu'avant l'élection municipale du 4 novembre 2001, les grandes orientations dans l'aménagement du secteur Huron deviennent l'objet d'un consensus.



Le pont Jacques-Cartier est déjà saturé et seul le nombre d'heures de congestion peut dorénavant augmenter.

RÉPLIQUES

Casser le « cadenas diplomatique » fédéral

LOUISE BEAUDOIN

L'auteure est ministre d'État aux Relations internationales.

M. Dubuc,

D'« obsédée » à « hystérique », on ne peut pas dire que vous manquez de percutantes épithètes lorsque, de trois mois en trois mois, vous vous en prenez à moi et que vous opposez à ma ferme volonté de faire valoir le Québec sur la scène internationale la vôtre, celle du « refermons-nous sur nous-mêmes » (« L'utile et le futile », *La Presse*, 15 mars).

Selon vous, « les Québécois n'ont pas semblé particulièrement inspirés par cette bataille que mène le gouvernement Landry contre le gouvernement fédéral » pour qu'il obtienne, ne serait-ce que quelques minutes, le droit de s'adresser aux chefs d'État et de gouvernement des Amériques réunis pendant 48 heures dans la capitale nationale du Québec. Cette « bataille » en trois volets qui vise aussi, et vous l'oubliez sans doute sciemment, à assurer la transparence des négociations (par la voie, notamment, du dévoilement des textes de négociation par le fédéral) et à définir un mécanisme formel de participation du gouvernement québécois aux négocia-

tiations internationales que mène le gouvernement canadien.

Or, il se trouve qu'un sondage, réalisé en 1999 pour le groupe Génération Québec, indiquait que 87 % des Québécois (78 % des fédéralistes) appuient l'idée défendue par le gouvernement du Québec d'être présent dans les forums internationaux où ses intérêts sont en jeu. De plus, outre le Parti québécois et le Bloc québécois, la FTQ, l'Alliance canadienne, le Parti conservateur du Canada, *Le Devoir*, la SSJB et j'en passe, ont déjà manifesté d'une façon ou d'une autre leur désaccord avec la position réductrice et centralisatrice du gouvernement fédéral.

Oui, le gouvernement du Québec souhaite prendre la parole au Sommet de Québec, ne serait-ce que par courtoisie, pour souhaiter la bienvenue et faire connaître la conviction américaine d'une nation majoritairement francophone. Une nation qui s'est engagée dans la Décennie québécoise des Amériques, laquelle a déjà vu naître l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse ; laquelle, à terme, verra tripler le nombre d'entreprises québécoises faisant affaires en Amérique latine, le portant à 1500, tout en augmentant de 50 % la proportion de Québécois trilingues pour qu'ils représentent 12 % de la



Louise Beaudoin

population, grâce au nouveau curriculum du ministère de l'Éducation.

Quant à ce que vous appelez mes « menaces » de ne pas mettre en oeuvre les accords internationaux qui ne conviendraient pas au Québec, dans ses champs de compétences, je peux vous assurer qu'elles sont tout à fait « matures ». Vous savez sûrement qu'elles s'appuient sur une décision du Conseil privé

de Londres. Ce dernier a statué, dès 1937 (!), qu'il en allait de la liberté des provinces de mettre en oeuvre lesdits accords, lorsqu'ils touchent leurs compétences, ce qu'ont d'ailleurs reconnu le PLQ et même le ministre Stéphane Dion. C'est d'ailleurs cette décision fondamentale du Conseil privé qui a inspiré, près de trois décennies plus tard, ce que l'on désigne aujourd'hui comme la doctrine Gérin-Lajoie, soit le prolongement externe des compétences internes du Québec. À ma connaissance, vous n'avez jamais écrit ce que vous pensiez de cette thèse héritée du PLQ, contre laquelle vous pourriez vous prononcer une fois pour toutes plutôt que de chercher çà et là des prétextes dans ce que vous appelez le « futile ».

Pour le reste, vous concluez, d'emblée, que le Québec est consulté dans le processus de négociation alors que, dans les faits, ce n'est pas le cas. Le Québec souhaite en effet plus qu'une « séance d'information » de trois heures de la part du fédéral. Il veut participer à l'élaboration des positions canadiennes dans ses champs de compétences, comme cela est le cas dans d'autres fédérations (en Belgique, notamment). Comme cela est également le cas en Europe, où les pays membres définissent les posi-

tions de l'Union et non l'inverse.

Pour justifier l'exclusion du Québec, vous allez même jusqu'à sous-entendre qu'avant d'avoir voix au chapitre, son gouvernement devra avoir quelque chose de différent à dire par rapport à celui du Canada. Si pareille « obligation de discorde » était imposée au gouvernement fédéral, en matière de défense entre autres, les présences et les prises de parole du Canada à l'OTAN seraient sans doute rarissimes. En ce domaine, le Canada n'est-il pas globalement « sur la même longueur d'ondes » que les États-Unis ? (...)

Alors que le gouvernement fédéral tient le Québec à l'écart des négociations et lui refuse tout mécanisme de participation, alors qu'il refuse même de lui concéder un droit de parole de cinq minutes lors du Sommet de Québec, je vois mal comment, soudainement, il pourrait en aller différemment pour la suite des choses. Si le passé est garant de l'avenir, c'est encore une fois l'exclusion qui attend le Québec. Et la façon d'y remédier, de casser ce « cadenas diplomatique » que resserre chaque jour le gouvernement fédéral sur le Québec, s'impose quant à moi encore plus clairement : l'accession à la souveraineté.

Une réponse diplomatique à un ex-diplomate

MICHEL LUCIER

L'auteur est un ancien délégué général du Québec à Paris.

Dans la section Forum de *La Presse* du samedi 17 mars dernier, l'ancien ambassadeur du Canada à Paris, M. Jacques Roy, nous a servi une attaque en règle contre le nouveau premier ministre du Québec. La férocité des propos ne me surprend pas : jamais un ministre du gouvernement du Québec, s'il est souverainiste, ne trouvera grâce à ses yeux. Ce n'est pas une surprise pour quelqu'un qui a côtoyé M. Roy pendant quatre ans à Paris.

La souveraineté du Québec est pour lui inacceptable. C'est son droit le plus strict. Je sais depuis longtemps qu'au nom des démarches de la raison, on peut combattre les démarches de la raison de l'autre. Les démarches de la raison sont incertaines. « Mais derrière tout cela, respect de l'homme, respect de l'homme. » C'est parce que j'ai senti ce refus du respect de l'homme et de la vérité que j'ai eu le goût de répondre pour la première fois à mon ex-collègue.

J'ai systématiquement refusé tout débat et toute polémique avec l'ambassadeur du Canada à Paris comme au Québec. Et cela pour plusieurs raisons mais surtout à cause d'un certain credo : un diplomate ne fait pas la parole, il la porte. J'assistais soudainement à un cours de diplomatie. Si, comme le dit Jacques Roy, il ne faut pas « enfreindre des règles élémentaires de la diplomatie », il faut reconnaître que les faits utilisés pour une attaque politique et partisane ont de quoi troubler tous les élèves du professeur « ès diplomatie ».

Monsieur Roy nous rapporte entre autres des confidences québécoises à l'occasion de la conférence des ministres de l'Économie et des Finances de la Francophonie, à Monaco. Cela tombe bien ou tombe mal. Monsieur l'Ambassadeur, j'étais présent à Monaco, vous n'y étiez pas. Je suis un des deux diplomates à avoir organisé cette rencontre entre M. Massé et M. Landry. C'est d'ailleurs normal et habituel avant les réunions ministérielles de la Francophonie. J'en ai organisé pendant six ans !

J'étais là avant, pendant et après « le petit déjeuner ». Cette rencontre n'était pas publique. Les deux délégations n'étaient même pas au complet pour cette concertation comme c'est l'usage. Nous étions neuf ou dix personnes. Oui, la rencontre fut virile... des deux côtés d'ailleurs. Il ne m'appartient pas de révéler les arguments choquants que M. Massé aurait pu ou non proférer. Mais je n'ai vu aucun Québécois, fonctionnaire à Ottawa ou à Québec, se couvrir le visage de honte. Et je cherche encore dans ma mémoire l'étonnement d'une assistance absente. Comme je suis sûr qu'aucun membre de la délégation québécoise n'a téléphoné à l'ambassade, « les nombreux appels à l'ambassade » n'ont pas dû être si nombreux vu le nombre total de témoins ! De toute façon, je suppose que ces appels ont dû apprendre à l'ambassadeur que la coordination entre les deux délégations autour de la table de la conférence ministérielle a été totale et que le vice-premier ministre a fait trois interventions publiques en deux jours, plus particulièrement :

- sur l'impact de l'Euro sur la Francophonie ;
- sur la solidarité nécessaire pour éviter un gouvernement du monde par les compagnies transnationales ;
- sur la nouvelle donne du commerce électronique.

Ces interventions font partie des actes de la conférence. C'est cela qui s'est passé à Monaco.

Quant à la teneur de la réponse du bureau du premier ministre à la lettre de l'ambassadeur, je la connais très bien. Jamais elle n'a confirmé le rapport d'un témoin installé à 800 kilomètres de distance de l'événement. Elle est d'une tout autre portée. M. Roy le sait. Je lui suggère plutôt de la relire au complet... en silence.

Nous prenons connaissance aussi de propos et de confidences, tenus dans l'intimité d'un bureau ou d'une résidence, à Bruxelles et à Strasbourg. Ils viendraient, semble-t-il, de commissaires et de hauts fonctionnaires de la Communauté européenne et du Parlement européen.

Maintenant que M. Roy a renoncé à son devoir de réserve, j'attends avec intérêt d'autres propos et confidences ! Je ne suis pas le seul. J'ai fait ce métier assez longtemps pour imaginer aujourd'hui les conversations au sein de certaines chancelleries et de certains ministères des Affaires étrangères. Il y a peut-être aussi quelques ministres canadiens qui attendent ! Je suppose qu'ils se demandent à quel moment propice politiquement leurs conversations avec l'ambassadeur du Canada seront dans les journaux.

Les gens du Quai d'Orsay à Paris, les diplomates de Bruxelles ou de Berne ont sans doute en mémoire certains déjeuners ou certains dîners. À quand les prochaines révélations ? Je croyais que le respect de la confidentialité était aussi une règle élémentaire de la diplomatie.

Je croyais pour l'avoir vécu aux tables des ambassades canadiennes de Bruxelles, Tunis, Libreville, Dakar, Rabat ou Abidjan (et j'en passe), que la diplomatie canadienne « respectait cette règle élémentaire ». Alors, s'il vous plaît, on peut repasser pour le cours de diplomatie 101. À moins qu'à l'évidence, on ne poursuive un autre but. Permettez-moi de comprendre un peu mieux pourquoi les ministres québécois hésitent parfois à se faire accompagner par certaines ambassades canadiennes.

Monsieur l'ambassadeur...

La réponse du cabinet Bouchard aux accusations de l'ambassadeur Jacques Roy contre Bernard Landry

JEAN-FRANÇOIS LISÉE

M. Lisée est l'auteur de l'ouvrage *Sortie de secours et ex-conseiller des premiers ministres Jacques Parizeau et Lucien Bouchard*.

Dans sa diatribe contre le nouveau premier ministre du Québec, publiée dans *La Presse* du 17 mars dernier, l'ex-ambassadeur du Canada à Paris, M. Jacques Roy, fait un récit haut en couleurs d'une discussion à laquelle a participé M. Landry à Monaco, au printemps 1999. Je n'étais témoin ni de cet événement ni des autres auxquels il fait référence. Cependant je suis porté à douter de l'exactitude de ses dires, car concernant le seul point dont j'ai une connaissance directe, l'ambassadeur prend de très grandes libertés avec la vérité et avec l'honnêteté intellectuelle. En effet, il écrit : « le bureau du premier ministre (Bouchard) confirma mon rapport » de l'anecdote de Monaco. Or mes fonctions au cabinet de M. Bouchard ont fait en sorte que je sois l'auteur de la lettre en question. Il est vrai que l'ambassadeur avait porté à notre connaissance les paroles de M. Landry, assez bien envoyées et nullement répréhensibles, on va le voir. Il n'avait cependant pas fait la description scandalisée (« rouge de colère », « voix hargneuse », « honte » des auditeurs, etc.) qui apparaît maintenant sous sa plume et qu'il tente de faire avaliser en évoquant une prétendue confirmation du bureau du premier ministre. Il me semble par conséquent utile de rendre publique la réponse que je lui avais alors envoyée.



Jean-François Lisée

« Monsieur l'Ambassadeur, Nous avons bien reçu la missive que vous avez jugé bon d'adresser au premier ministre le 31 mai 1999. Vous comprendrez cependant que les nombreuses activités de ce dernier, comme celles du vice-premier ministre, les retiennent à d'autres tâches et qu'ils aient délégué la responsabilité de vous répondre.

Vous rapportez une anecdote monégasque qui, dites-vous, « sème partout l'indignation ». Informé des faits, je suis dans l'obligation de souligner que, s'il est vrai que la politique est une chose éminemment sérieuse, il n'en reste pas moins que l'absence d'humour nuit. Votre relation de l'anecdote aurait également mérité la mise en contexte qui suit.

Le vice-premier ministre, comme les ministres des Finances de tous les gouvernements québécois, souverainistes et fédéralistes, des 30 dernières années, rappelait à grands traits à ses interlocuteurs que, formant 25 % de la population canadienne, le Québec n'avait pourtant droit qu'à 20 % des dépenses fédérales courantes de biens et services, qu'à 19 % des immobilisations et investissements fédéraux, qu'à 18 % des subventions fédérales aux entreprises, qu'à 16 % des laboratoires fédéraux, qu'à 14 % de la recherche et développement fédérale et qu'à 13 % du personnel fédéral en science et en technologie. Cela prive le Québec, annuellement, de 30 000 emplois directs et, cumulativement, cause un tort notable à l'économie québécoise et profite indûment à l'économie ontarienne, qui a constamment plus que sa part.

Citant alors un de ses électeurs qui sait manier l'ironie, le vice-premier ministre a tenu les propos que vous rapportez, sur l'utilité que pourrait avoir la présence de Québécois à des postes décisionnels majeurs à Ottawa pour redresser cette inacceptable iniquité.

Mais puisque, comme chacun sait, des Québécois éminents occupent effectivement ces fonctions clés, il appert que la présence ou l'absence de Québécois au gouvernement fédéral n'est justement pas de nature à corriger une injustice qui, par conséquent, ne tient pas à l'origine des décideurs mais au système fédéral lui-même.

Bref, loin de mettre en cause la québécuté de MM.

Massé et compagnie, le vice-premier ministre et son électeur indiquaient au contraire qu'il ne fallait pas en vouloir à ces Québécois de ne pas pouvoir traiter avec justice leurs concitoyens.

Cela dit, je ne suis pas surpris qu'insensible à l'humour du vice-premier ministre et de son électeur, vous vous lanciez dans un procès d'intention.

Vous reprenez à ce sujet dans votre lettre les propos époustouffants que vous avez tenus devant le premier ministre et moi-même à Paris en février, accusant les membres du gouvernement de M. Bouchard d'avoir une vision étroite de la définition du mot « québécois », sans pouvoir citer un seul texte ou un seul cas à l'appui d'une aussi grave accusation.

Du même souffle, et apparemment sans vous rendre compte de l'incongruité de votre position, vous avez émaillé votre propre exposé de formules réductrices sur la culture québécoise. Mes notes retiennent que vous avez parlé au premier ministre de « la culture que vous appelez québécoise », de « la culture canadienne française du Québec », puis de « la composante canadienne française de la culture canadienne au Québec ». Autant de circonlocutions qui visent à évacuer le caractère rassembleur du peuple québécois, de sa société et de sa culture dont le gouvernement du Québec se fait le promoteur.

Votre entêtement à décrire le Québec et sa culture en en restreignant la portée à sa composante ethnique était d'autant plus troublant que, la veille, au lancement du Salon du livre de Paris, le gouvernement québécois avait financé une opération où le Québec littéraire était notamment représenté par Neil Bissoondath, Ook Chung, Trevor Ferguson, Mavis Gallant, David Homel, Naim Kattam, Ying Chen, Georges Sioui, Sergio Kokis, Emile Olivier, Stanley Péan et Danny Laferrière. Au cas où vous auriez échappé les douzaines de reportages de la presse française faisant justement état de la diversité d'origines et du métissage caractérisant désormais la littérature québécoise, j'inclus un article du *Globe and Mail* dressant cet exact constat, avec le sous-titre « pure laine non plus ». À cet égard, j'inclus également copie d'une entrée du Dictionnaire historique du français québécois, où le vice-premier ministre a l'honneur d'être cité, cette fois-ci dans son contexte, sans ironie mais toujours non sans humour, rejetant l'expression « pure laine » hors du champ de la sociologie et la confinant au seul usage de l'industrie textile.

J'espère que ces précisions vous seront utiles, car nous avons également noté que, peu après le passage du premier ministre à Paris, vous avez tenu à donner des entrevues à la presse québécoise pour affirmer que vous faites en France la promotion de « la culture canadienne française du Québec ». Sachez simplement que le délégué général du Québec à Paris, lui, a de son gouvernement le mandat de faire la promotion de la culture québécoise au grand complet, dans toutes ses composantes et toute sa richesse.

Nous sommes conscients que votre fonction fait en sorte que vous soyez au service du gouvernement canadien et de ses politiques et non du Québec. Cependant, puisque vous êtes Québécois — comme vous avez raison de le revendiquer avec fierté — les définitions réductrices et frileuses que vous donnez de la culture du Québec risquent d'être parfois mises au débit du Québec, ce qui est fâcheux.

Je vous prie d'agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'expression de ma très haute considération.

Signé : Jean-François Lisée, conseiller aux affaires politiques et internationales. »

À l'époque, loin d'être heureux de voir « confirmer son rapport » dans cette lettre, l'ambassadeur Roy y avait brièvement répondu. Il affirmait alors que « cela ne correspond pas à ce qui s'est passé » car, selon lui, les propos de M. Landry n'avaient pas été accompagnés d'une pointe d'humour. Cela dit, il était mauvais juge car il avouait que face à ce genre d'ironie, il n'avait « aucun sens de l'humour ». Voilà un point sur lequel nous sommes tous d'accord.



Bernard Landry

La procureure du TPI veut Milosevic à La Haye dès cette année

Agence France-Presse

GENÈVE — M^{me} Carla Del Ponte, procureure du Tribunal pénal international (TPI), a émis l'espoir hier que l'ancien président yougoslave Slobodan Milosevic, arrêté ce jour à Belgrade, serait transféré à La Haye cette année.

Dans une interview à la Télévi-

sion suisse romande (TSR), depuis Lugano, M^{me} Del Ponte a estimé « que ce serait bien si Slobodan Milosevic pouvait être traduit devant le Tribunal cette année », se montrant confiante quant au transfert à La Haye de l'ancien président.

M^{me} Del Ponte n'a en outre pas exclu de faire appel au Conseil de

sécurité de l'ONU si les autorités de Belgrade n'annonçaient pas publiquement, à moyen terme, qu'elles vont transférer Milosevic à La Haye ».

M. Milosevic est inculpé par le TPI de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité pour son rôle lors du conflit au Kosovo en 1999.



Photo AFP

C'est l'air un peu penaud que Toma Fila, l'avocat de l'ex-président yougoslave, s'est adressé hier aux journalistes derrière les barreaux de la prison de Belgrade où Slobodan Milosevic est placé en détention préventive.

Le « Hyatt » où loge Slobodan Milosevic

ALEXANDRA NIKSIC
Agence France-Presse

BELGRADE — La prison centrale de Belgrade, dans un quartier calme de la capitale surplombant le stade de football du club Obilic, abrite depuis hier son plus célèbre détenu, l'ancien président yougoslave Slobodan Milosevic.

M. Milosevic a été conduit dans cette prison, qui accueille les suspects en détention préventive, aux premières heures de la journée et y restera au moins 30 jours, pendant l'enquête judiciaire qui devrait mener à son inculpation.

L'avocat de Milosevic, M^e Toma Fila, a déclaré que l'ex-président « disposait d'une cellule avec des conditions spéciales, eau chaude et droit de visite quotidien ». Sa femme Mira Markovic et sa fille Mirjana lui ont d'ailleurs rendu visite dès hier.

Mais le ministre de la Justice serbe, Vladan Batic, a reconnu que la prison était loin d'être luxueuse, même pour Milosevic. « Bien sûr, les conditions ne peuvent pas être idéales, mais il reçoit de la nourriture, des visiteurs, il a son argent, ses journaux », a-t-il souligné.

La prison dispose d'un hôpital et l'une des annexes a été récemment redécorée, laissant penser que des hôtes plus importants que les déte-

nus habituels, normalement accusés de délits de droit commun, étaient attendus.

Bien que les détenus aient surnommé cette aile « Hyatt », en référence à la luxueuse chaîne d'hôtels, les cellules sont encore loin de ressembler aux chambres d'un palace.

« Il y a une suite de cellules avec l'eau chaude et de grandes fenêtres. Mais les barreaux restent des barreaux », témoigne un employé de la prison.

Les détenus de ce pavillon ont aussi une petite cantine, ainsi que des journaux et des cigarettes. Il y a plusieurs salles de télévision, où ils peuvent regarder les programmes pendant deux heures.

Deux des principaux collaborateurs de Milosevic sont détenus dans la même prison, l'ancien chef des services secrets Rade Markovic, en détention depuis mi-février en attendant son procès, et Uros Suvakovic, l'un des responsables du Parti socialiste serbe (SPS) de Milosevic, arrêté le 26 mars.

En forme de P, le bâtiment de trois étages aux épais murs de béton, entouré de grilles métalliques, a été construit entre 1946 et 1950, sur les conseils d'anciens prisonniers, avec l'idée d'y empêcher toute communication entre les détenus.

Quelques réactions dans le monde

MOSCOU

d'après AFP

MOSCOU — La Russie a déclaré hier voir dans l'arrestation de Slobodan Milosevic « une affaire interne » yougoslave, une manière de s'opposer à son renvoi devant le TPI à La Haye, et a mis en garde contre toute « pression extérieure » qui pourrait affaiblir les « forces démocratiques » à Belgrade et déstabiliser encore les Balkans.

Cette prudence de la déclaration du porte-parole du ministère des Affaires étrangères Alexandre Iakovenko, a contrasté avec les commentaires d'hommes politiques, dont notamment le chef du Parti communiste russe Guennadi Ziouganov, qui a laissé éclater sa colère contre ce qu'il considère comme « le chantage économique et politique » américain à l'égard de Belgrade, allié traditionnel de Moscou.

Autorités et hommes politiques de Moscou cherchent à empêcher que l'ancien homme fort de Belgrade ne soit livré au tribunal de La Haye, comme le veut Washing-

WASHINGTON

d'après AFP

WASHINGTON — Le président américain George W. Bush s'est réjoui de l'arrestation de Slobodan Milosevic tout en la considérant comme un premier pas vers un procès de l'ancien président yougoslave pour crimes contre l'humanité.

« Je me félicite de l'arrestation aujourd'hui de Slobodan Milosevic », a indiqué le président dans une déclaration écrite rendue publique par la Maison-Blanche.

« L'arrestation de Milosevic doit être la première étape conduisant à un procès pour crimes contre l'humanité pour lesquels il est inculpé », a ajouté M. Bush.

Le Tribunal pénal international (TPI) de La Haye a inculpé l'ancien président yougoslave en mai 1999 de crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis au Kosovo.

Les États-Unis ont réagi à l'union de leurs alliés européens alors que la Russie dénonçait toute « pression extérieure ».

OTTAWA

d'après AFP

OTTAWA — Le Canada a accueilli hier avec satisfaction l'annonce de l'arrestation de Slobodan Milosevic, estimant que les nouvelles autorités de Belgrade montrent ainsi leur volonté de traiter sérieusement la question des crimes commis sous son régime.

« C'est un pas important dans la bonne direction », a affirmé à l'AFP, Reynald Doiron, un porte-parole du ministère des Affaires étrangères.

Selon lui, Ottawa « espère que les autorités de Belgrade remettent Milosevic au tribunal pénal international » (TPI) de La Haye, comme elles en ont l'obligation.

Avec l'arrestation de l'ex-homme fort de Yougoslavie, « le président Vojislav Kostunica et son gouvernement montrent la volonté de consolider la primauté du droit et de traiter sérieusement la question des crimes commis sous Milosevic », a souligné M. Doiron.

Menaces américaines contre Bogota

d'après AFP

BOGOTA — Un vent de révolte contre les États-Unis souffle à Bogota malgré le Plan Colombie antidrogue soutenu par Washington, face aux menaces américaines contre ce pays andin après son vote au

Conseil de sécurité de l'ONU en faveur d'une protection internationale des civils palestiniens.

Après avoir opposé jeudi leur veto à l'envoi d'une force internationale de paix à Gaza et en Cisjordanie, les États-Unis, par la voix du secrétaire d'État adjoint au Proche-

Orient, Edward Walker, avaient annoncé que le vote de la Colombie aurait des « conséquences ».

Ce refroidissement des relations entre Bogota et Washington contraste avec l'appui soutenu de Bill Clinton au chef de l'État colombien depuis son accession au pouvoir.

Metro Hyundai
5008, rue Decarie
Montréal (514) 485-0001

Hyundai Président
4600^e B^e boul. St-Jean
Dollard-des-Ormeaux
(514) 624-7777

Ulsan Hyundai
1625, boul. Hymus
Dorval (514) 683-5702

Vaudreuil Hyundai
125, Aimé-Vincent
Vaudreuil (450) 455-3677

Seray Auto Inc.
730, boul. Périgny
Chambly (514) 875-1959

Longueuil Hyundai
1680, boul. Marie-Victorin
Longueuil (450) 670-2080

Les Automobiles Cloginor
359, rue Laberge
St-Jean-sur-Richelieu
(450) 348-6817

La Prairie Hyundai
1055, boul. Taschereau
La Prairie (450) 639-2500

Hyundai Casavant
200, rue Johnson, Est
St-Hyacinthe
(450) 774-6344

Hyundai Granby
1196, rue Principale
Granby 1-888-549-8632

Hyundai de Châteauguay
77, boul. St-Jean-Baptiste
Châteauguay
(450) 699-8555

Hyundai Varennes
1855, route 132
Varennes (450) 652-4979

Hyundai Valleyfield
450, Chemin Larocque
Valleyfield (450) 370-3330

Desmeules Hyundai
1237, boul. Des Laurentides
Vimont (450) 668-6393

Hyundai Auto St-Jérôme
1180, boul. Des Laurentides
St-Antoine (450) 432-4252

Chomedey Hyundai
2480, boul. Curé Labelle
Laval (450) 682-6000

Hyundai Blainville
1053, boul. Curé Labelle
Blainville (450) 434-5484

Houle et Frères Hyundai
401, boul. Des Seigneurs
Terrebonne
(450) 471-4647

Hamel Hyundai
130, rue Dubois
St-Eustache (450) 974-0440

Performe Hyundai
1453, boul. Paquette
Mont-Laurier
(819) 623-4844

Hyundai de Lanaudière
1165, rue de Lanaudière
Joliette (450) 759-7669

Coîteux Hyundai
5235, av. Papineau
Montréal (514) 521-3201

Hyundai Repentigny
845, rue Notre Dame
Repentigny
(450) 582-3182

Hyundai Sorel-Tracy
1864, rue Marie-Victorin
Sorel (450) 743-1244

Hyundai Gabriel
7020, boul. Henri-Bourassa, Est
Montréal
(514) 329-7777

Hyundai Victoriaville
445, Bois-Francs, Nord
Victoriaville
(819) 758-5775

Hyundai N. Paquin Auto
51, 10^e Avenue, Ouest
Amos (819) 732-5995

Dynastie Automobile Ltée
494, Avenue La Rivière
Rouyn (819) 762-1741

Maryvo Hyundai
1940, 3^e Avenue
Val d'Or (819) 874-2886